

la lettre DE VILLERS





à votre SERVICE

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence de l'architecte des Bâtiments de France

Monsieur LAPRIE-SANTENAC, architecte des Bâtiments de France tient une permanence un mardi matin par mois, à la Mairie. Il peut renseigner particuliers et professionnels sur le règlement de la ZPPAUP et travailler en amont sur des projets de construction ou de rénovation...

Pour les dates et les demandes de rendez-vous, s'adresser en mairie au 02 31 14 65 09 (Mme Chapron).

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 4 janvier 2010, uniquement sur rendez-vous, à la Mairie Annexe, 8, rue Boulard : les 1er, 3ème, (voire 5ème) lundi de chaque mois de 9h à 11h45. Prendre rendez-vous au 3646.

Sans rendez-vous : les 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h à 11h45.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1994, doivent se faire recenser entre les mois d'avril et juin 2010 en Mairie, munis du livret de famille.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs;
- *utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchèterie « Cœur Côte Fleurie »

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Ramassage des encombrants :
Le 1er lundi de chaque mois.
- Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois

Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

Du 15 juin au 15 septembre les ordures ménagères seront ramassées chaque jour.

A compter du 16 septembre :

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUJETS rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Monsieur Vauclin

Maire
Mercredi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité.

Samedi de 11h à 12h

Madame Forin

Gestion de la plage, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, école et restaurant scolaire, espaces verts.

Jeudi de 10h30 à 12h

Monsieur Aubin

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement des réseaux et renouvellement des réseaux, commission de sécurité, stationnement, commission de sécurité, stationnement, circulation, bâtiments publics.

Lundi de 10h30 à 12h

Madame Vincent

Urbanisme, logement, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable.

Mardi de 9h30 à 11h Urbanisme
de 11h à 12h Logement

Madame Bécél

Domaine social, troisième âge, gestion de la Ve Maine, goûters, banquet des Anciens, gestion du cimetière.

Vendredi de 10h30 à 12h

Conseillers délégués :

Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville.

Monsieur Drège

Vie des quartiers.

la lettre DE VILLERS JUILLET 2010 - N°112

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 18 juin 2010
- p. 6 Inauguration du Villare
- p. 10 Paléospace
- p. 12 Travaux
- p. 13 Environnement
- p. 14 Écoles
- p. 18 Vé Maine
- p. 19 Renforts saisonniers
- p. 20 Gendarmerie
- p. 21 Cérémonies
- p. 23 Casino
- p. 24 Centre aéré

Vie associative

- p. 24 ADMR
- p. 25 Villers Accueil
- p. 25 Loisirs 14
- p. 26 Association paléontologique
- p. 27 En avant scène !
- p. 28 ADIPRO
- p. 29 Jumelage
- p. 29 DireLire
- p. 30 ASPEC
- p. 30 Association des Familles Villersaises
- p. 31 Villers Animation et Loisirs
- p. 32 AJV
- p. 33 CNV
- p. 34 ASVBB
- p. 35 Tennis Club

Office de Tourisme et d'Animation

- p. 36 Office de Tourisme
- p. 37 Les Balades Nature
- p. 38 Conférences
- p. 39 Pique-nique
- p. 40 Les feux
- p. 42 Nouveaux Talents
- p. 43 Sable Show
- p. 44 Danse sur le sable
- p. 45 Activités jeunesse
- p. 46 Programme des animations
- p. 50 Départ de Sophie Millet-Dauré
- p. 51 État Civil
- p. 52 Les nouveautés

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire

Rédaction : Annie Mathieu

Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, associations, X

Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet

Impression : Escandre-Sorel - Touques

CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 JUIN 2010

COMPTE FINANCIER 2009 COMPTE DE GESTION DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATIONS

Comme de coutume, il convient d'adopter le compte financier – administratif de l'EPIC Office de Tourisme et d'Animations de Villers sur Mer de l'année 2009, dont vous trouverez copie ci-jointe.

Ce dernier est conforme au Compte de Gestion présenté par le Percepteur.

De plus, est joint le rapport d'activités de l'année passée qui retrace toutes les actions entreprises par l'établissement.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le compte financier – administratif et le compte de gestion de l'EPIC Office du Tourisme et d'Animations
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire

STATUTS - TABLEAU DES EMPLOIS REGIME INDEMNITAIRE

Comme chaque année, il convient d'ajuster le tableau des emplois ainsi que le régime indemnitaire que la loi imposerait d'ajuster.

Ainsi, compte tenu du temps partiel de Mme Cécile LEFEBVRE, Adjoint Administratif - 2ème classe, il convient de mettre à jour le tableau des emplois.

De ce fait, il est créé un poste d'adjoint administratif- 2ème classe à temps partiel en remplacement de son poste.

De plus, le tableau est complété par un poste de chargé de mission et un poste d'adjoint technique - 1ère classe ainsi que de 12 sauveteurs saisonniers pour la plage et des animateurs pour le centre aéré.

S'agissant du régime indemnitaire, tous les dispositions et paramètres sont maintenus et ce, conformément notamment aux délibérations du 28/03/2008 et du 15/01/2010. Pour information on note le changement d'adresse du logement pour utilité de service du directeur général des services qui est situé 20 rue du lieutenant d'Hérouville.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'ajuster le tableau des emplois comme indiqué ci-dessus,
- de maintenir le régime indemnitaire tel que défini précédemment et notamment les délibérations du 28/03/2008 et du 15/01/2010,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire, et notamment les arrêtés individuels.

OUVERTURES DE CREDITS

Il est proposé au Conseil Municipal des ouvertures de crédits suivantes :

EN DEPENSES :

Op 510 – Matériels

Cpte 2184 : Mobilier + 30.000 €

Op 610 – Travaux Ecoplage

Cpte 2313 : Travaux + 30.000 €

Op 710 – Travaux divers

Cpte 2313 : Travaux + 20.000 €

EN RECETTES :

Cpte 1641 : Emprunts + 80.000 €

SUBVENTIONS

Il est proposé au Conseil Municipal l'octroi des subventions suivantes :

■ Association de Préservation et de Défense du Littoral Villervillais + 500 €

■ Amicale des Parents d'Elèves du Primaire + 3.484 €

MODIFICATION D'INDEXATION

Bouygues Télécom a implanté ses antennes relais à l'église de Villers sur Mer.

En 2010, le montant de la redevance baisse de 4,10 % par rapport à sa valeur 2009. C'est la conséquence de la diminution de l'indice de référence, l'ICC (Indice du Coût de la Construction). Sa valeur est passée de 1562 au 2ème trimestre 2008 à 1498 au 2ème trimestre 2009.

Pour pallier cette baisse significative du loyer, il nous a été proposé l'une des deux solutions suivantes :

Choix 1 : Remplacer l'indice ICC actuel par l'indice IRL (Indice de Référence des Loyers) qui garantit des évolutions de redevances proportionnées à l'inflation. Le loyer 2010 se trouvera majoré de 0.32 % par rapport à 2009, les loyers des années suivantes varieront de la même façon que l'IRL.

Choix 2 : Indexer la redevance sur un taux fixe annuel de 1.5 %. Le loyer 2010 se trouvera majoré de 1.5 % par rapport à 2009, les loyers des années suivantes augmenteront annuellement de 1.5 %.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de retenir l'option 2, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat avec Bouygues Télécom,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

CONVENTION DE SERVITUDE ERDF

Dans le cadre de la réalisation de l'Odyssée Paléospace, avenue Jean Moulin, ERDF va être dans l'obligation de réaliser 2 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 190 mètres ainsi que la pose d'un coffret REM BT, 2 coffrets P200/C400 et un coffret S20 et ce pour alimenter en électricité les bâtiments.

Une convention de servitude avec ERDF se doit d'être réalisée. Cette dernière leur permettra d'intervenir pour les travaux de maintenance et d'entretien.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ERDF et l'acte notarié qui pourrait intervenir,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MAIRE

En vertu notamment des délibérations du 14 Mars 2008 et du 28 Mars 2008, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et les informations suivantes :

Documents mis à disposition des membres du Conseil qui sont invités à les consulter en salle de réunion :

- Rapport du délégataire Casino,
- Rapport du délégataire Plage,
- Rapport exploitation stationnement payant.
- Rapport d'activité de la communauté de communes

TAXE DE SEJOUR

Les locations touristiques sont assujetties à la Taxe de Séjour, selon les taux fixés par les conseils municipaux. A Villers sur Mer, le taux est de 0,8 € par jour et par personne.

Cette taxe est facturable au locataire.

Il appartient au propriétaire de la percevoir et d'en reverser le montant à la Commune chaque année, au plus tard le 31 Octobre.

Toutefois, la loi permet de fixer forfaitairement le montant de ce reversement pour faciliter la gestion comptable du propriétaire.

La Commune de VILLERS SUR MER a opté pour cette modalité depuis 2001.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

- Mr BENOIS – 1 Rue de la Plage – Place Jean Mermoz
Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 2 personnes
Période de perception forfaitaire : 60 jours ; tarifs : 0,8 € jour/personne
Abattement de 20 % prévu à l'article R 2333/61 du CGCT soit :
(2 pers x 60 jrs x 0,8 €) – (20 % abattement) = Net à payer 76.80 €

- Mr YANG – Résidence les Galhaubans ? Bt F, 1er étage
Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 3 personnes
Période de perception forfaitaire : 60 jours ; tarifs : 0,8 € jour/personne
Abattement de 20 % prévu à l'article R 2333/61 du CGCT soit :
(3 pers x 60 jrs x 0,8 €) – (20 % abattement) = Net à payer 115 €

- Mme GRAND Marie-Hélène – Résidence Royal Pretige – Rue de l'Avenir
Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 4 personnes
Période de perception forfaitaire : 60 jours ; tarifs : 0,8 € jour/personne
Abattement de 20 % prévu à l'article R 2333/61 du CGCT soit :
(4 pers x 60 jrs x 0,8 €) – (20 % abattement) = Net à payer 154 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser ces instaurations de taxes de séjour forfaitaires et ce aux propriétaires et avec les montants sus indiqués,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

RAVALEMENT DE FACADES

Il est proposé au Conseil Municipal les subventions de ravalement de façades suivantes :

- Propriétaire : Mr et Mme LELIEVRE
Adresse de l'immeuble : 29 Rue Michel d'Ornano
Statut de l'occupation : Résidence secondaire
Descriptif des travaux : Ravalement des façades du pavillon : dégradation des joints sur maçonnerie de briques et encadrement, rejointoiement au mortier de ciment et traitement hydrofuge
Montant des Travaux : 9.504,86 €
Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une subvention de 650 € à Mr et Mme LELIEVRE.

- Propriétaire : Mme BOUVOT
Adresse de l'immeuble : 25 Rue Sandret
Statut de l'Occupation : Résidence principale
Descriptif des travaux : Ravalement des façades, lavage haute pression et décollage des crépis soufflés et mise en peinture .
Montant des Travaux : 6013,50 €
Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une subvention de 650 € à Mme BOUVOT



Photo : Gregory Wait



Le public dans le hall du Villare;

Inauguration officielle du Villare

Samedi 5 juin, sous un soleil éclatant Monsieur Gérard Vauclin, le Maire, a inauguré officiellement le Villare, en présence de nombreux officiels et de 300 personnes.

Le seul bâtiment, de plus de 1000 m² de la région, dédié aux associations, aux équipements multiples, doté d'une salle informatique de 12 ordinateurs, lieu d'expositions permanentes ouvert à de nombreux artistes, a une vocation culturelle de choix.

Monsieur Gérard Vauclin, Madame Anne d'Ornano, Présidente du Conseil Général, Madame Nicole Ameline, Députée du Calvados et ancien Ministre, Monsieur Ambroise Dupont, Sénateur et Vice-Président du Conseil Général, Monsieur Philippe Augier Président de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie et Maire de Deauville ont coupé le traditionnel ruban tricolore.

Monsieur Gérard Vauclin, s'est exprimé devant l'assistance :

« Villers, An de grâce 1412. Sans en demander la permission à Guillaume d'Estouville, Evêque de Lisieux, patron « des escolles de Touques, esquelles estoient sujetz de venir les enfants de la dicte paroisse du pais d'environ » qui s'y opposa, Thomas des Camps, prêtre de la paroisse de Villers, créé une école à Villers, objectant que « la dicte parroesse de Saint Martin de Villers avait eu, d'ancienneté et de si longtemps qu'il n'estoit mémoire du contraire, siège d'escolle »

Ce fut l'occasion d'un procès devant le bailli de Rouen, en présence de Pierre le Telier, garde des sceaux des obligations de la Vicomté d'auge et de Raoul le Maistre, Tabellion juré de Touques

Après une belle bataille d'arguments, l'école de Villers fut finalement autorisée « moiennant ce que ledit Monsieur l'Eveque réserva être patron et donneur », c'est-à-dire qu'il eût le contrôle

de la nouvelle école en nommant lui-même les instituteurs.

Notre brave prêtre villersois, Thomas des Camps, fut nommé instituteur le 29 Mai 1412 devenant ainsi le premier maître de la première école connue de Villers, sans que celle-ci ait forcément été la toute première.

Madame la Ministre,

Monsieur le Sénateur,

Madame Le Président du Conseil Général,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes CCF

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations,

Monsieur l'architecte,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Amis Villersois,

Laissez-moi vous dire tout le plaisir que nous avons, le Conseil Municipal de Villers et moi-même, à vous accueillir aujourd'hui pour, ensemble, inaugurer le Villare, espace associatif et culturel de Villers-sur-Mer.

Vous vous interrogez certainement pour savoir pourquoi ce rappel à l'histoire de notre Commune et plus particulièrement à celle de sa première école connue.

Cette école de 1412, c'est l'histoire de Villers, mais c'est aussi l'histoire de ce bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui.

Peu de réalisations publiques peuvent s'enorgueillir d'un tel passé, des champs servant bien souvent d'assise aux édifices publics.

En 1860, au moment de l'évolution de Villers en une station touristique, il n'existait qu'une école publique de garçons, les filles étant les oubliées de l'éducation, sauf à recevoir des cours particuliers dans les bonnes familles.

Monsieur et Madame Raoul Paris d'Illins, propriétaires du Château de Villers, s'occupèrent à combler ce manque en faisant bâtir, en face de l'église, l'école Jeanne d'Arc, pour instruire nos jeunes Villersois.

En 1883 cette école fut complétée par un asile. C'est en effet ainsi que l'on nommait à l'époque les classes maternelles pour les petits enfants garçons et filles, seules classes mixtes.

L'école Jeanne d'Arc poursuivit sa vie de lieu d'enseignement jusqu'en mai 1991, époque à laquelle elle fut fermée sur décision de la Direction de l'enseignement catholique du diocèse.

En vertu d'une clause de la donation faite par Mademoiselle Anne-Marie Leboucher d'Hérouville, héritière des Paris d'Illins constructeur de l'école, à l'association d'éducation et d'enseignement libre du diocèse de Bayeux, elle revenait en 1997 à Madame Hélène de Carpentier épouse Thonet, demeurant au Château de Villers, l'immeuble n'étant plus alors utilisé conformément à sa destination première.

Madame Thonet ayant décidé de vendre ce bien, devions-nous accepter, en notre qualité d'élus municipaux, de voir cette partie de l'histoire de Villers se transformer en immeuble, au profit d'un quelconque promoteur peu soucieux du devenir de notre ville ?

Il est bien évident que nous ne pouvions que nous y intéresser.

Après de longues et difficiles négociations, la concurrence des promoteurs et de leurs moyens est rude, le Conseil Municipal de Villers, en septembre 1998, décida à l'unanimité de se porter acquéreur de l'ensemble immobilier composant l'ancienne école Jeanne d'Arc pour un prix de 950 000 F.

Une nouvelle aventure commençait, et je peux vous assurer que cela en fut une, avant de nous retrouver aujourd'hui pour cette inauguration. Certains voulaient que nous réalisions un parking, d'autres un espace vert, d'autres encore des logements rejoignant ainsi les promoteurs que nous avions évincés par notre achat.

Il m'avait semblé, à l'époque, que ce lieu d'enseignement et d'éducation devait, dans la mesure du possible, conserver cette vocation. S'il n'était plus envisageable de créer une école, la culture et toutes ses activités annexes et

connexes pouvait en assurer le devenir, tout en répondant aux attentes des Villersois. Ainsi naquit le projet de créer, à cet endroit, la maison des associations, dont nous fîmes l'un de nos engagements électoraux.

Villers, riche d'une vie associative intense, compte plus de trente associations très actives, animées par de nombreux bénévoles de qualité, tous dévoués à leur ville et à ses habitants. Pouvoir trouver un lieu de travail pour le fonctionnement des associations, mais aussi de rencontres, d'activités, de culture, était espéré par tous depuis longtemps.

Villers comptait de nombreux équipements sportifs de qualité : le stade et ses trois terrains de football, la salle polyvalente, les tennis extérieurs et couverts, le cercle nautique pour ne citer que les plus importants, mais ne possédait, en dehors de la salle panoramique et du cinéma, et à certaines occasions de l'église, aucun équipement à vocation culturelle.

Nous avions maintenant le terrain et le projet, il fallait bâtir le dossier. Nous commençâmes par une très large concertation avec les associations, pour déterminer les besoins de chacune d'elles et les réponses qu'il était possible d'apporter. Jean-Paul Durand, premier adjoint en charge des associations, à la tête d'une commission extra municipale, dans laquelle les associations étaient très bien représentées, s'attela à la tâche, exaltante, mais combien difficile.

De 1998 à 2001, Jean-Paul Durand remit sans cesse son ouvrage sur le métier pour concilier les inconciliables, demandes des uns et arbitrages budgétaires des autres, sans jamais se décourager, accompagné et soutenu par le Maire et le Conseil Municipal.



Monsieur Gérard Vauclin, Madame d'Ornano, Madame Ameline, Monsieur Dupont et Monsieur Augier pendant la visite.

Tout ce travail de concertation, d'une rare intensité et d'une très grande qualité, fut finalisé, après avis du Conseil notamment sur les aspects budgétaires, par l'établissement d'un cahier des charges. Celui-ci reprenait toutes les options proposées par les associations et retenues par la commission ad hoc. Pour la petite histoire, toutes les demandes des associations furent satisfaites, à l'exception d'une salle de spectacle pouvant recevoir 400 personnes, hors des moyens de la ville de Villers et qu'en tout état de cause le terrain n'était pas en mesure d'accueillir.

Un concours d'architecte de portée nationale fut lancé le 13 septembre 2002 et le lauréat désigné le 19 décembre 2003, à savoir le Cabinet Masson de l'Aigle. Monsieur Masson, architecte, vous présentera tout à l'heure l'histoire de son projet telle qu'il nous l'a fait vivre.

Le futur VILLARE était enfin sur les rails...et les difficultés commencèrent, ou plutôt continuèrent, tant la négociation pour l'achat avait été difficile et les études préalables complexes.

Difficulté avec le permis de construire : il fallut attendre une révision du plan d'occupation des sols communautaire pour pouvoir le délivrer.

Difficulté avec l'appel d'offre : nous étions en plein boom de l'immobilier et les entreprises désireuses de s'engager dans des travaux publics étaient rares et chères. Pour le gros œuvre par exemple, nous avons dû faire trois appels d'offre tous infructueux, avant de pouvoir traiter en marché négocié avec une entreprise de BTP.

Difficulté avec les fondations spéciales : pieux sécants rendus nécessaires et non prévus, implantation de certains pieux de fondations mal positionnée de quelques centimètres, le satellite avait certainement bougé. La charpente du bâtiment en est décalée. Elle n'est pas dans le vide, rassurez-vous, et la structure est tout à fait solide.

Difficultés avec les entreprises dans l'exécution des travaux. Présentes surtout aux rendez-vous de chantier, les retards étaient toujours liés aux retards de l'autre, mais quel autre ? J'exagère un peu, le bâtiment est tout de même là.

Commencés fin septembre 2006, après la démolition de l'ancienne école en 2004, les travaux se terminèrent en juin 2009, pour une mise à disposition des associations le 12 septembre de la même année. Enfin, pouvions-nous dire, même si tout n'était pas encore opérationnel, les aménagements et équipements intérieurs étant à installer ou compléter : sonorisation, décoration, mobilier, équipement informatique, climatisation.

Les travaux représentent un montant de 2 713 623

euros auxquels s'ajoutent les aménagements et équipement intérieurs ci-dessus rappelés pour un montant de 153 793 euros soit un total de 3 012 243 euros totalement financé sur fonds propres, à l'exception d'une subvention significative de 187 250 euros du Conseil Général, notre habituel et fidèle partenaire, toujours attentif au développement des Communes. Je reviendrai sur ce point.

Villers est maintenant doté d'un équipement de qualité au service des Villersois. Il appartient aux associations de se l'approprier et de le faire vivre. Elles se sont déjà bien engagées dans cette voie.

Le VILLARE se doit d'être le lieu de convivialité et de culture où tous les Villersois se retrouvent.

C'est de vous, Mesdames et Messieurs, que le VILLARE attend la vie. Soyez assurés de tous nos efforts et de toute notre attention pour vous accompagner.

Avant de conclure, deux clins d'œil et quelques mots sur le nom « Le VILLARE » :

Les poteaux jaunes objets d'une certaine et bien habituelle polémique doivent-ils le rester ? Certains le pensent, d'autres non. Un référendum peut être ?

Une médiathèque. Nous ne l'avons jamais promise, respect de la bibliothèque paroissiale existante et limite de nos capacités financières atteintes obligent.

LE VILLARE ? Il est une particularité villersoise que peu de communes doivent partager : 2 églises, 2 mairies, 8 écoles, 9 casinos...et 9 noms, pour ceux qui sont connus. VILLARE SUPRA MARE était le nom gallo romain de Villers, nous avons choisi d'en reprendre la racine. Dans Villare il y a VILLA. La villa, le lieu où la famille se retrouve. C'est notre volonté et notre espoir, faire de ce VILLARE le point de rencontre de la famille villersoise, pour mieux se connaître, s'apprécier et bien vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs, mes chers amis, je ne prolongerai pas plus avant mon propos, les orateurs étant nombreux et le buffet bien près de nous.

Avant de clore par les traditionnels remerciements, j'aurai une pensée pour Madame Pierre Sénéchaut, auteur d'un remarquable ouvrage sur les écoles de Villers et pour la famille Roginski, pour les toutes aussi remarquables recherches sur le nom de Villers. Tous nos remerciements à tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation du Villare : Jean-Paul-Durand et sa commission, les présidents d'associations, et plus particulièrement Messieurs Usselman et Legros qui ont suivi le dossier du début à la fin, les trois conseils municipaux successifs qui ont travaillé sur cette réalisation ; l'architecte Monsieur Masson et son équipe, qui ont imaginé et créé cet espace ; les entreprises qui ont réalisé un bâtiment d'une très grande qualité technique ; Monsieur et Madame Marie, des pépinières de Bavent, pour

la décoration florale ; l'ensemble des Villersois pour leur confiance et j'ajouterai leur patience et enfin, au Conseil Général du Calvados représenté aujourd'hui par Madame d'Ornano, son Président et Monsieur Ambroise Dupont, Vice président.

Madame Le Président, depuis 1995, j'assume ces fonctions passionnantes mais combien difficiles de Maire. Tout au long de ces années, les réalisations villersaises furent nombreuses et variées. Les partenaires financiers beaucoup moins. Mais il est une constante, nous vous avons toujours trouvée à nos côtés. Sans vous, certaines réalisations n'auraient peut être pas vu le jour ou auraient été pour le moins différées dans le temps.

La lecture de la presse nous a fait connaître votre décision de ne plus briguer la Présidence du Conseil Général l'an prochain. Même si vous resterez notre conseiller général, cette inauguration est très certainement la dernière que vous ferez à Villers, en votre qualité de Président.

Au nom du Conseil Municipal de Villers et de tous les Villersois, qu'il me soit permis de vous adresser mes plus chaleureux remerciements. En leurs noms, je suis heureux de vous remettre la Grande Médaille d'or de la Ville de Villers. "

Après avoir reçu cette Médaille, Madame d'Ornano, émue, a souligné " Villers fait partie de nos enfants chéris qui réalisent toujours des projets de grande qualité. "

Monsieur le Maire a ensuite remis une brique de l'ancienne école, à Madame Nicole Ameline, " En souvenir d'une école où nous avons usé tous deux nos fonds de culotte, à des dates différentes, il est vrai ", a ajouté Monsieur Gérard Vauclin en souriant.

Les personnalités officielles et le public ont pu, ensuite, accompagnés du Maire et des élus municipaux, visiter les locaux en passant par la très belle exposition de photos d'Arnaud Guérin et de Philippe Plisson.

Monsieur Gérard Vauclin a montré au public, une brique qui provient de l'Ecole Jeanne d'Arc, qui est scellée sur une plaque et qui restera à la Mairie, en souvenir de cette belle journée.

Les personnalités officielles écoutent le discours du Maire.



Monsieur Gérard Vauclin a remis à Madame Anne d'Ornano la Grande Médaille d'Or de Villers



Monsieur Gérard Vauclin, Madame d'Ornano et Madame Ameline, dans la salle Mutimedia écoutent les explications de Monsieur Jean-Pierre Amringer, formateur informatique.



Monsieur Gérard Vauclin remet une brique de l'Ecole Jeanne d'Arc à Madame Nicole Ameline.



Le Paléospace est sorti de terre

Le Paléospace : naissance programmée d'un musée emblématique

Les premiers murs de l'Odyssee apparaissent et le chantier a fait l'objet d'une visite officielle, conduite par Monsieur Gérard Vauclin, le maire, accompagné des architectes. Découverte d'un espace qui se dresse comme un lien entre le passé et le futur, entre les falaises des Vaches Noires, le Marais et le Méridien de Greenwich.

Assistaient à cette première, outre des membres du Conseil municipal, de nombreuses personnalités locales dont les représentants de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie, les architectes (cabinet INCA), Karine Boutillier, directrice de l'Odyssee, et Gérard Dauchin, 1er adjoint en charge de la commune de Blonville-sur-Mer devenu Maire.

Situation du bâtiment. L'Odyssee paléospace aura une superficie de 1000m² qui s'étend, dans le marais, entourée par le plan d'eau et les 30 hectares de propriétés communales, aménagés en 2000/2001. Ce nouvel espace muséographique permettra de valoriser les atouts géologique et naturel de la région.

Les équipements. Autour d'une salle d'exposition permanente de 300 m² et d'une salle d'exposition temporaire de 150 m², d'autres locaux divers, d'accueil et de connaissance (notamment une salle pédagogique) et un restaurant sont disposés. Un "mur falaise" structure le bâtiment en le traversant dans toute sa longueur et en se prolongeant vers l'extérieur. Le visiteur peut ainsi être guidé et mené à travers les différents espaces muséographiques.

Une exposition permanente. Trois grands axes sont définis : un découpage en 3 séquences spatiales traite de 3 thématiques : paléontologie, falaises des Vaches noires, Marais de Villers-sur-Mer -Blonville et Méridien de Greenwich. Suit un traitement transversal par le thème du temps qui relie les 3 sujets du musée. Enfin un renvoi

sur les sites extérieurs conclut chaque séquence.

Ces thèmes sont liés par 3 formes du temps : géologique (falaise et ses fossiles), cyclique (le marais) et universel (le méridien de Greenwich).

Les collections. Elles seront constituées par celles de Villers-sur-Mer qui sont innombrables. Des conventions signées avec des établissements nationaux de tout premier ordre (par exemple le Muséum d'histoire naturelle de Paris) mettront à la disposition du Paléospace un matériel de qualité. Des échanges auront lieu pour permettre de présenter des pièces de collection.

Le financement. Le bâtiment, la scénographie, les honoraires (hors révisions) coûteront 4.325.000 euros. Les subventions du Conseil régional, du Conseil général, DIREN, atteignent un total de 2.524.875 euros. La part ajoutée est le financement de la commune de Villers-sur-Mer, soit 1.800.125 euros. "La Communauté et la commune sont à 50/50", précise Monsieur Gérard Vauclin.

La scénographie. Elle est basée sur l'interprétation des collections. De nombreux dispositifs interactifs (multimédia, maquettes, jeux) permettront aux visiteurs de s'immerger au centre du discours. Vitrites, bacs ouverts donneront toute facilité pour toucher les fossiles et animeront le mur.

Du projet à la réalisation. Le Maire souligne : « Dès 1995, mon équipe et moi avons pris un engagement fort : réaliser ces équipements, objets de tant d'espérances. » Ce furent la création du petit musée de l'office de tourisme, du plan d'eau et l'aménagement des 30 hectares de propriétés communales, en 2000/2001. Des études pour la réalisation du futur grand musée ont été engagées.

L'environnement a été l'un des critères importants. Cet équipement doit se réaliser dans une perspective de développement durable. En 2007, après concours, une agence grenobloise d'architecture et de design, la société INCA, menée par Gilles Marty était sélectionnée. Elle s'est alliée à la société québé-

coise GI design, de Charles Methe, pour les aspects scénographiques du projet.

La création d'un EPIC (Etablissement public industriel et commercial) a été décidé en septembre 2008. La directrice est Karine Boutillier.

Le bâtiment. Il constitue une ligne dans le paysage, avec un axe de 70 mètres de long qui donne naissance à la galerie qui structure tout le projet. Des squelettes d'animaux fossiles y seront suspendus, témoins du passé de cette terre de Villers, dans un espace qui s'ouvre sur les sites naturels du Marais et de la mer toute proche. Alcôves, salles d'immersion, d'expositions temporaires ou permanentes, mur de falaise qui guide le visiteur vers les différents points du musée, salles administratives et restaurant rendent l'Odyssee unique en son genre.

L'annexe comprendra : un local de ventes à emporter minima, agrémenté d'une terrasse qui surplombe le Marais. A côté, il est prévu une salle qui servira à recevoir les groupes tels que les classes ou autres et qui leur permettra de déposer leurs sacs avant de partir visiter soit le musée, soit le Marais. Enfin un bâtiment sanitaire comprendra toilettes et un coin à langer.

Une pergola relie les 3 locaux. Son cheminement donne accès à l'intérieur du musée.

L'annexe et le musée sont complétés par un dernier module (un local à vélos et un bureau administratif).

Le parti-pris architectural retenu reprendra l'esprit de l'Odyssee avec un matériau tel que le bois qui sera très présent; Le concept s'intégrera très bien à l'environnement. Le début de ces travaux est fixé pour la rentrée afin qu'ils soient achevés en même temps que l'Odyssee;

Un lieu dédié à l'espace temps. Architecture et scénographie sont alliées dans un lieu dédié à l'espace temps, trait d'union entre l'imaginaire des hommes qui remonte le temps et le réel et qui ouvrira ses portes au printemps 2011.



Annexe, sanitaires de l'Odysée

Karine Boutillier, Directrice de l'EPIC du futur paléospace l'Odysée, le représentant du Cabinet d'architecte et Gérard Vauclin, le Maire.



La future Galerie.



Les baies vitrées ouvrent sur l'espace naturel du Marais.



Annexe Odysée, vues 3D

2 Vue 3D 12
Ech 1



1 Vue 3D 13
Ech 1



3 Vue 3D 14
Ech 1

TRAVAUX

De nombreux travaux ont été entrepris ou sont en cours de réalisation.

Aire des camping-cars

Elle est située près du futur paléospace l'Odyssée.

Les travaux ont débuté le 9 juin. Cette aire qui comprend 14 emplacements sera équipée d'une borne multi-services et d'une vidange d'eaux usées. Elle sera opérationnelle pour la haute saison. " Il était important que la commune se dote de cet équipement, notamment pour éviter le stationnement sauvage ou la pollution. De plus, il ne s'agit pas, pour la ville, de faire office de camping. Le stationnement sur cette aire sera d'une durée de l'ordre de 24 h, environ ", souligne le maire.

Parking Motos

Un nouveau parking motos a été conçu Place Mermoz.

Le revêtement superficiel est en béton désactivé afin de résister à l'appui des béquilles des motos.

Aménagement de la gare

Les travaux ont débuté le 21 juin 2010. Ils dureront 8 mois environ. Les lieux à réhabiliter comprennent : un hall, une annexe et des réserves du musée paléontologique.

Aire de jeux du Marais

Depuis le 15 mai, des jeux supplémentaires sont à la disposition des enfants.

3 tours et passerelles pour les 3 à 12 ans
1 balançoire et une aire des petits pour les 2 à 8 ans.

L'ensemble contient, en outre : arche, mur d'escalade, cage à grimper, arbre poteau/filet, toboggans (simple et double) ainsi que des balustrades ludiques, une petite maison et un jeu à ressorts.

De plus, il est prévu d'y ajouter des bancs.



Skate Park

Le nouveau Skate Park est opérationnel depuis fin avril. On y trouve : 1 quarter, 1 plan incliné, 1 table de saut, un muret de glisse et 1 trottoir slider.

Ces modules sont exclusivement réservés à la pratique du skate, du BMX et du roller. Pour des raisons réglementaires et de sécurité, ils sont strictement interdits aux VTT et aux patinettes.

Défense incendie

La défense incendie sera renforcée dans les prochains mois par 3 nouveaux poteaux.

Route de Beaumont, proche de la gare.
Avenue Brigade Piron, aux abords de la Vé Maine.

Avenue Jean Moulin en face du futur Paléospace l'Odyssée.

Lifting du dinosaure

Le célèbre animal qui est l'emblème de Villers, Place Mermoz, a subi une cure de rafraîchissement, l'hiver dernier à Cholet. Ce colosse, de plus de 25 mètres de long, a été démantelé afin que les soudures de son armature en ferraille subissent une révision et qu'il soit consolidé. Pendant ce temps, son petit se reposait dans les serres de la ville. Il a repris sa place actuellement et trône, fier de ses 7000 plants réalisés par le service des Espaces verts de la commune.



Le comité de réflexion sur l'environnement

La mэрule est le plus redoutable des champignons pour les bois des constructions

Il s'agit d'un champignon qui est susceptible de détruire les bois des constructions et qui constitue un grave danger pour le patrimoine de chacun et de ses voisins", souligne Iona George Macker, Architecte, qui donne les explications suivantes :

La partie végétative est constituée du mycélium, qui se développe dans l'obscurité sous forme de filaments, lambeaux foliacés, voiles, coussins ouateux. La fructification apparaît en milieu plus éclairé, sous forme de crэpe rouille bordée de blanc, portant des milliards de spores qui, disséminés par le vent, l'eau, les animaux et l'homme, se déposeront sur d'autres substrats et, dans des conditions favorables (sur les bois et matériaux humides, en milieu confiné et chaud), donneront naissance à de nouveaux champignons.

En dégradant les fibres cellulosiques, la mэрule provoque une pourriture appelée «cubique» car le bois est fractionné suivant trois plans perpendiculaires, faisant perdre aux pièces attaquées toute résistance mécanique, et pouvant entraîner à terme des effondrements.

Elle est encore plus dangereuse que d'autres champignons provoquant le même type de pourriture, comme le conioflore, car :

- ses besoins en eau sont plus faibles
- elle peut attaquer des bois sains situés loin du point contaminé (une autre pièce, un autre étage ou une propriété voisine), en développant des cordons, véritables aqueducs qui trouvent leur chemin entre les couches de matériaux superposés, dans les joints de maçonneries, autour des canalisations encastrées...

Pour éviter la mэрule il faut rechercher et supprimer les causes d'humidité. Dans une construction bien conçue ou bien rénovée et bien entretenue, au taux d'humidité maîtrisé, il n'y a pas d'infestation par les champignons. Il faut donc éviter ou supprimer :

- les infiltrations par l'eau de pluie ou du sol,
- les condensations, notamment dans l'épaisseur des murs (au moyen d'une ventilation efficace des locaux et d'une conception correcte de l'isolation thermique),
- le confinement (revêtements imperméables) et le manque de ventilation des vides sanitaires, caves, charpentes etc.
- les fuites de canalisations ou d'appareils (si elles se produisent accidentellement, il faut les déceler rapidement, les accidentellement, il faut les déceler rapidement, les supprimer et assécher les matériaux et les locaux).

En cas d'infestation il faut faire la course contre le champignon. Si les règles ci-dessus n'ont pas été respectées et qu'une



infestation est constatée il faut faire des sondages et mises à nu y compris dans le périmètre de sécurité, remplacer ou renforcer les éléments dégradés, supprimer l'infestation et ses causes, remettre en état :

- en faisant appel pour les études et les travaux à des professionnels qualifiés,
 - sans attendre, car le champignon s'étend sans se soucier des limites de propriété ou des contentieux; des travaux reportés ne pourront être que plus coûteux,
 - sans hésiter à rechercher et traiter la mэрule à l'occasion de travaux de rénovation, évitant ainsi le démontage ultérieur de travaux terminés.
- Pour plus de détails voir les sites de l'ANAHA, du CTBA et les brochure éditées par le Conseil Général du Calvados.

Iona Georges Macker, Architecte



ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Duprez

Premier vide-grenier de la Maternelle

L'APE (Association des parents d'élèves de Maternelle) a organisé un vide-grenier, dans le jardin public, devant les écoles.

De nombreux objets, jeux et beaucoup de vêtements pour les tout-petits étaient vendus à des prix très abordables. Une petite restauration, cafés et boissons sans alcool étaient à la disposition du public. Les parents avaient confectionné des gâteaux à vendre sur place et les enfants avaient fabriqué de petits objets. " *Les ventes ont rapporté 530 euros, ce qui pour une première manifestation est bien. Nous sommes contents. Cette somme sera utilisée pour le spectacle qui sera donné par les élèves de la Maternelle, avant la fin de l'année scolaire* ", indique la présidente, Maryline Deroeux.



Les enfants de la Maternelle ont célébré la fin de l'année scolaire

Musique, danse et gourmandises étaient au programme

Les très jeunes élèves et leurs professeurs ont organisé un spectacle de fin d'année, dans la cour de récréation de l'école maternelle.

128 petits écoliers ont dansé et chanté sur des airs qui couvraient une large période : de 1940 à 2000. Régis Suez, compositeur, chanteur, musicien et animateur était aux commandes avec Ludo, saxophoniste. Environ 200 parents, amis et familles étaient réunis pour assister à ce spectacle coloré. Parmi eux se trouvaient Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer et Colette, son épouse. La directrice, Joëlle Delange, était très émue : " *C'est la dernière fête scolaire à laquelle je participe, car je prends ma retraite dans quelques jours* ", confie-t-elle. Des applaudissements nourris ont éclaté à la fin du spectacle. Les enfants ont eu droit à de belles récompenses de fin d'année scolaire.

A partir de 12h 30, petite restauration, gourmandises et jeux étaient prévus pour tous. La journée s'est terminée comme elle avait commencé : dans la joie.



Classe verte pour l'école

Histoire et sport étaient au rendez-vous

Les élèves de la classe de Privat Périn, professeur et directeur du groupe scolaire Victor-Duprez sont partis, pendant une semaine, à Anord (59).

Ils sont rentrés avec des souvenirs plein la tête, après leur séjour " historico-sportif " comme le qualifie lui-même leur professeur. Ils étaient basés dans un gîte municipal et ont rayonné dans les alentours afin de s'instruire et de pratiquer de nombreux exercices de plein air. Au "Pas Bayard " ils ont fait de l'escalade ; sur la base nautique de Blangy a eu lieu une initiation au canoë kayak avec descentes sur les rivières de l'Oise et du Thon. Le tir-à-l'arc et des courses d'orientation sont venus compléter leur entraînement.

" Mais ce voyage avait également un but culturel avec deux visites historiques : les carrières où ont vécu les soldats pendant la 1ère Guerre mondiale et le Wolfsschlucht II, qui était le quartier général d'Hitler, pendant la seconde Guerre mondiale et qui a été construit par 22 000 ouvriers, entre 1942 et 1944, sur une superficie de 90 km², avec un total de 475 bunkers ", précise Privat Périn.



Les scolaires visitent l'exposition

Des photos d'Islande de Philippe Plisson et Arnaud Guérin

Westmanneyjar, l'archipel des hommes de l'ouest " est l'oeuvre de deux hommes l'un, photographe marin célèbre dans le monde entier, l'autre, à la fois guide de volcan, spécialiste de l'Islande et photographe, natif de Villers-sur-Mer, connu des émissions de TV, dont Us-huaia

25 élèves de la classe de Gaëlle Lepicq, professeur des écoles, sont venus jusqu'au Villare. Là, ils ont rencontré Arnaud Guérin qui leur a servi de guide pour la visite. Des photos de neige abondante ont beaucoup frappé les enfants qui ont posé de multiples questions. Les réponses étaient précises, à leur portée. C'est ainsi qu'ils ont appris que dans ce pays lointain la neige atteint parfois 2m de haut. " Nous avons pris le ferry pour une traversé en pleine tempête, qui a duré 3h 1/2, avec un vent qui soufflait à 150 km/h. Quand on est arrivé et qu'on a voulu sortir le 4X4 du bateau les portes se sont ouvertes sur un mur de neige. Il a fallu creuser une sorte de tunnel pour que la voiture puisse sortir " commente Arnaud Guérin en montrant les photos. Puis les enfants continuent l'aventure islandaise en regardant des vues prises depuis le bateau de pêche dans lequel les auteurs ont embarqué. " Nous avons interdiction d'aller sur le pont, car les vagues atteignent une

telle hauteur avant de se fracasser à bord, que nous aurions tout de suite été projetés dans une mer à - 3 degrés ", poursuit le photographe.

Les enfants ont été subjugués par ces grandes et belles photos qui les ont emmenés au coeur d'une aventure palpitante.

Gaëlle Lepicq et ses élèves ont visité l'exposition de photos commentée par Arnaud Guérin



Remise des Prix

Les enfants de l'école maternelle ont reçu de jolis prix. Pour les garçons un livre sur les dinosaures et pour les filles " L'étrange promenade ", ouvrage primé lors du concours auquel ils avaient participé avec la Bibliothèque pour tous. Des personnalités locales leur ont remis leur prix. Ici, dans la classe de Delphine Flin, Patricia Forin, adjointe au Maire de Villers et Marie-Laure Mathieu, 1er adjointe au Maire d'Auberville ont fait la distribution.



Les élèves de l'école primaire ont reçu leurs prix : un livre très réussi, au graphisme soigné : "Alice au Pays des Merveilles ". Dans la classe de Privat Périn, le directeur, Patricia Forin, adjoint au Maire, Serge Favart et

Horst Gödicke respectivement président honoraire et président de l'Association Paléontologique de Villers ont procédé à la remise des prix.



Départ de la directrice de l'école maternelle Joëlle Delange prend sa retraite

Après 19 ans passés dans la commune d'abord comme professeur des écoles et ensuite comme directrice de Maternelle, Joëlle Delange a cessé ses fonctions pour prendre une retraite bien méritée, fin juin. Une cérémonie, au cours de laquelle le maire lui a remis la médaille de la ville, a eu lieu dans l'école, en présence de nombreuses personnalités locales.

" J'ai débuté, en 1973, à St André d'Hébertot. A l'époque il n'y avait pas de cantine, les élèves mangeaient chez l'habitant, à la bonne franquette. Plus tard, à St Etienne la Thillaye, où j'ai enseigné pendant 20 ans, la salle de classe servait de réfectoire. Je faisais les courses pour nourrir mes écoliers et les plats étaient préparés dans ma cuisine ", se souvient l'intéressée. A Villers-sur-Mer Joëlle Delange a trouvé une école plus structurée. " J'ai tout de suite aimé ce mélange de campagne et de mer. Le cadre est si agréable ", confie-t-elle. " Nous avons travaillé 15 ans ensemble, quand elle est arrivée il n'y avait que 4 classes et nous avons un problème pour trouver des places pour les enfants de 2 et 3 ans. Grâce à son travail et à sa ténacité, nous avons eu 5 classes. Ce qui caractérise Joëlle Delange c'est son énergie, sa force de caractère et cette envie qu'elle a toujours eu de faire partager son savoir ", souligne Gérard Vauclin, le maire. Fabienne Louis, inspectrice de l'Education nationale, responsable des écoles de la circonscription de Trouville s'est associée à ces compliments. " Je garderai un excellent souvenir de cette école où j'ai passé 19 ans de ma vie, je vous remercie tous de votre présence, je penserai à vous souvent, dans le Midi de la France où je compte passer ma retraite et je reviendrai souvent à Villers où j'ai ma famille et mes amis ", confie Joëlle Delange qui compte bien utiliser le VTT, que lui a offert la municipalité, dans les chemins varois. Le pot de l'amitié a terminé agréablement ces moments émouvants.



Désormais, Privat Périn, l'actuel directeur de l'école primaire cumulera ses fonctions avec celles de la direction de la section maternelle. Un nouveau professeur des écoles est attendu pour la rentrée scolaire afin de prendre en charge la classe de Joëlle Delange.

(de gauche à droite), Gérard Vauclin, le maire, Joëlle Delange et Fabienne Louis, inspectrice de l'éducation Nationale

Les écoliers ont reçu leur permis piéton

L'enfant piéton est vulnérable

Organisée par la gendarmerie nationale, la sécurité routière et une compagnie d'assurance, cette opération a pour but de sensibiliser les écoliers aux dangers qui guettent les piétons.

32 élèves de deux classes de CE2, celle d'O. Roger et celle de C. Raclot ont obtenu leur permis piéton qui leur a été remis à l'école par l'adjudant-chef Yves Dumont, en présence de leurs professeurs. Une petite formation était assurée, durant l'année par la gendarmerie et le corps enseignant, dans les classes.

Les enfants ont révisé pendant 6 à 7 semaines un code piéton de bonne conduite avec leurs professeurs. Un questionnaire à choix multiple leur a été remis. Des questions, avec trois possibilités de réponses, étaient posées.

Différents cas de situations étaient abordés : marcher dans la rue, respecter les panneaux, traverser aux feux, les passages piétons, les rues piétonnes et les parkings, notamment. Les enfants ont eu 20 minutes pour réfléchir avant d'écrire leurs réponses. Les copies ont été corrigées.

Les élèves ont tous réussi ce permis, qui

leur a été remis, avec quelques petits cadeaux, offerts par le partenaire.. Ce document comporte la photo de l'enfant et le cachet de la gendarmerie. La gendarmerie souligne : " Il y a beaucoup d'accidents qui surviennent entre la maison et l'école. Les enfants qui ont obtenu ce permis doivent être capables de juger à quel moment ils peuvent traverser la rue. Ce permis est le premier qu'ils ont obtenu,

beaucoup d'autres jalonneront leur vie " En France, chaque année 50 enfants piétons sont tués, 400 gravement blessés (1 enfant sur 4 est responsable). " Cette opération informe et responsabilise les enfants. Nous utilisons le code et un DVD. En tout ils doivent répondre à 100 questions. Ils ont bien travaillé ", confie l'adjudant-chef Yves Dumont. Le permis piéton existe depuis 2006.



1ère Fête des Voisins à la Vé Maine

À la maison de retraite de la Vé Maine, sur l'initiative d'une résidente, Nicole Jacob, La Fête des Voisins a été célébrée. Gâteaux, gourmandises, jus de fruit et boisson pétillante ont réjoui une vingtaine de participants. " On recommencera l'année prochaine ", ont-ils déclaré, réjouis par ce moment festif.

Les renforts saisonniers sont en place

Afin d'assurer un bon déroulement, durant la saison, sur la commune dont la population, l'été, passe de 3000 à 25000 personnes, des effectifs supplémentaires sont présents.

Patricia Forin, adjointe au maire, en charge de la plage, a souhaité la bienvenue, en juillet, dans la salle panoramique du casino, aux renforts venus assurer la sécurité et le bien-être des habitants et des touristes de la station jusqu'à la fin du mois d'août. 14 SNSM (sauvetage en mer), 2 CR5S, 1 CRS conseiller technique, 4 élèves gendarmes et 2 réservistes viennent s'ajouter aux gendarmes, policiers municipaux et pompiers permanents de la commune. Arrivés de différentes régions, certains sont ici pour la 1ère fois, d'autres sont des habitués : *" C'est un plaisir pour nous aujourd'hui de vous accueillir. Je suis heureuse de m'occuper de la plage et d'avoir une équipe comme vous. Je sais que je peux compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi "*, a déclaré Patricia Forin.

C'est la 1ère année que l'adjointe, qui a également en charge la culture, l'école et les espaces verts, s'occupe de la plage. *" J'en suis ravie. Je me rends compte de l'importance de ce travail et de la responsabilité qui m'incombe, mais j'ai une bonne équipe et j'aime aller sur le terrain "*, a-t-elle souligné.

Assistaient à cette manifestation, notamment, Jean-Paul Durand, 1er adjoint et Monique Bécel, adjointe. Un buffet dînatoire a été offert à l'ensemble des participants, par la municipalité.

Patricia Forin, adjointe au maire a souhaité la bienvenue aux renforts saisonniers et une bonne saison à l'ensemble des permanents.



Communauté de brigades de gendarmerie

Départ de Jacques Bouyssou

Le lieutenant Jacques Bouyssou quitte le commandement de la brigade de la Communauté de brigades de gendarmerie de Villers, pour rejoindre une autre gendarmerie beaucoup plus au sud, celle de Bonifacio, en Corse sud.

Lors d'une manifestation organisée dans la salle panoramique, en présence de nombreuses personnalités, avant de remettre à l'intéressé la Médaille de la ville de Villers, Jean-Paul Durand, 1er adjoint au Maire a prononcé quelques mots :

" Depuis 2006, année de votre arrivée à Villers, vous nous avez montré toute votre humanité et votre loyauté. Nous sommes peinés de vous voir partir. Cette mutation en Corse, c'est votre carrière, mais aussi une montée en grade puisque vous devenez capitaine "

Pour le commandant Jean-Marie de Saint-Aubin, " *C'est un subordonné d'une grande compagnie, il fait partie des cadres. Il a obtenu des résultats brillants. Je le remercie. Durant son temps de commandement, nous avons perdu une brigade, celle d'Houlgate, dans le canton de Dozulé. Par ailleurs, il a su créer une " news letter " qui nous mettait au courant de tout.*"



Jean-Paul Durand a félicité le Lieutenant Jacques Bouyssou pour le travail remarquable qu'il a accompli, avec son équipe, durant 4 ans.

Jacques Bouyssou a évoqué ces 4 années passées dans la commune : " *Quand je me retourne, quatre années, c'est court. La fonction de commandant de la Communauté de brigades demande beaucoup d'énergie. Nous avons dû nous adapter, de 25 gendarmes, nous sommes passés à 19, et bientôt 18. Mais le maître mot chez nous est : s'adapter.* "

Il était entouré de nombreuses personnalités qui ont vanté ses qualités d'écoute, son efficacité et ses résultats remarquables en matière de sécurité. le Lieutenant a su, avec son équipe, faire diminuer de 25% le chiffre de la délinquance ; les accidents ont également régressé. Il se dirige maintenant vers d'autres horizons où un travail délicat l'attend. Il est prêt.

Une brillante carrière

Entré dans la gendarmerie en 1979 au CIGA

(Centre d'instruction de gendarmes auxiliaires) de Bergerac, puis à la compagnie de Brive-la Gaillarde, temps pendant lequel Jacques Bouyssou passe le concours pour intégrer la Gendarmerie en tant que sous-officier. 1ère affectation à Sées (61), puis à Vimoutiers (61), où il restera 9 ans. Muté à St Lo (50) avec le grade de maréchal-des-logis chef, en 1989, à la brigade départementale de renseignements judiciaires, il devient adjudant en 1995. Il est muté au secrétariat du colonel, commandant le groupement à Alençon, en 2002, avec le grade d'adjudant-chef.

Il réussit le concours de Major, en 2005, est nommé lieutenant le 1er août 2006 et devient commandant de la communauté de brigades de Villers-sur-Mer. Il y restera 4 ans et rejoindra, ces prochains jours, le même poste à Bonifacio, en Corse.

Jacques Bouyssou (ici avec sa femme) a reçu la Médaille de la Ville de Villers.

Double cérémonie commémorative en présence de Vétérans anglais

Le 8 mai, le cortège des officiels, avec, à sa tête Monsieur Gérard Vauclin, le maire et les élus municipaux, précédé de la fanfare La Sannervillaise et des véhicules militaires des Amis du mont Canisy, a quitté la mairie pour se rendre au monuments-aux-morts.

Les élus municipaux, la gendarmerie, le Souvenir français, les Anciens combattants, les pompiers et les associations patriotiques étaient accompagnés par des Anglais, représentés par Eric Bright, président de la British legion de Wickham, ville jumelée avec Villers. Les gerbes traditionnelles ont été déposées

au pied du monument-aux-morts et au pied de la stèle des combattants étrangers morts, lors du Débarquement, dans la commune. Une messe a suivi, en l'église St Martin.

Un pot de bienvenue a été offert par la municipalité, salle Bagot. " Cette Europe qui a beaucoup combattu doit tout faire pour rester unie, pour notre descendance. La période actuelle, si elle n'est pas aussi dramatique, met beaucoup de gens dans la difficulté. C'est dans l'union que nous trouverons la volonté de nous en sortir ", a souligné Gérard Vauclin ; " Tout le monde attendait ce jour du 8 mai 1945, car après tant de vie perdues, il fallait que les nations changent à jamais " a expliqué Eric Bright.

Des personnalités locales assistaient à ces cérémonies; notamment Jacques Bouyssou, qui dirigeait la brigade de gendarmerie de Villers, Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge ainsi que Xavier Duprez, le maire de St Pierre-Azif et de nombreux présidents d'associations.

Michel Vancoille, Jacques Bouyssou, Gérard Vauclin et Stéphane Tribhou dans le défilé des officiels



Commémoration en souvenir de l'Indochine

La guerre d'Indochine a duré de 1945 à 1954 et a été particulièrement meurtrière.

Deux gerbes commémoratives ont été déposées, au monuments-aux-morts, le 8 juin, jour anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Gérard Vauclin, le maire, Michel Vancoille, Président de la section locale des Anciens Combattants, Jean-Louis Harel, président départemental et régional des Combattants Indochine, notamment, des représentants et porte-drapeaux d'associations d'Anciens combattants ont participé à la cérémonie. De nombreuses personnalités étaient présentes. Michel Boisson, engagé volontaire en 1953, récompensé par une médaille pour 10 ans officiels de porte-drapeau, à Trouville, était là.

Michel Vancoille a lu un discours du ministre, en reconnaissance envers ceux qui ont combattu et qui étaient des héros dans ce champ de bataille.

Jean-Louis Harel se souvient : " Les batailles furent très rudes, il ne fallait pas être prisonnier c'était la mort certaine par les souffrances infligées; Français et étrangers ont sacrifié leur jeunesse et leur vie pour la France." Le maire, lors du pot de l'amitié offert salle Bagot a rappelé : " Je suis admiratif devant tant de courage. Nous avons un devoir de mémoire. "



Gérard Vauclin, le Maire Michel Vancoille, Président de l'antenne locale des Anciens Combattants ont déposé la gerbe du souvenir

CÉRÉMONIES

Un banc a été inauguré au monuments-aux-morts en souvenir de George White

A l'occasion des cérémonies en mémoire des soldats qui ont été tués lors de la Seconde guerre mondiale, un banc, en souvenir de l'un d'eux le britannique George White, a été inauguré, le 5 juin, par le Maire en présence de la nièce du disparu.

Le soldat appartenait au 9ème bataillon parachutiste britannique. Il se était à bord d'un avion dans lequel se trouvaient 20 parachutistes, en juin 1944. Il saute, vers Villers, avec 13 autres soldats. Mais il est arrivé au mauvais endroit. De nombreuses haies l'empêchent de retrouver ses camarades. Soudain, une rafale d'arme automatique le tue, avec d'autres soldats.

La famille de Georges White vit actuellement en Nouvelle-Zélande. Il s'agit du frère du disparu qui n'a pu être présent lors de la cérémonie, en raison de son état de santé. Sa fille, qui est la nièce du soldat tué, Pauline Murray, est venue exprès de Nouvelle-Zélande pour cette occasion. Très émue, les larmes aux yeux, elle a déposé, avec Monsieur Gérard Vauclin, une gerbe, au pied du banc, que la famille de George White a offert à la commune, en souvenir de sa disparition au combat.



Le banc, avant son inauguration, est recouvert du drapeau britannique

Pauline Murray, nièce du soldat britannique George White et Gérard Vauclin, le Maire



Le 1er mai a été célébré par la municipalité

En l'absence du maire, Gérard Vauclin, empêché, c'est Pierre Aubin, adjoint qui s'est adressé au public en des termes choisis qui ont mis l'accent sur les progrès de la justice sociale.

C'est désormais une tradition, les Villersois sont conviés par la municipalité à célébrer cette fête dans la salle panoramique du casino. Ils étaient nombreux à avoir répondu à cet appel. En l'absence du maire, Gérard Vauclin, retenu hors du département, Pierre Aubin, adjoint au Maire, a su trouver les mots en s'adressant au public. Il a brossé un historique de ce jour, consacré à la fête du travail et a évoqué cette fête à travers le monde. " *Ce jour représente la solidarité entre les travailleurs du monde entier* ", a-t-il souligné. Ensuite, il a invité le public à s'approcher du buffet. Des applaudissements nourris ont plébiscité le discours de Pierre Aubin qui était entouré par des membres du conseil municipal.



Pierre Aubin, adjoint au Maire, entouré de membres du Conseil Municipal, a évoqué, dans son discours, un historique de la Fête du Travail

Récompense pour le Casino Tranchant

1er casino labellisé Normandie qualité tourisme

Lancé en 2001 dans les 5 départements normands, ce réseau compte plusieurs centaines d'adhérents. C'est le 1er dispositif territorial reconnu par le ministère du Tourisme, dans le cadre du Plan qualité tourisme, en 2006.

En juillet, le casino de Villers-sur-Mer dont le directeur est Christian Pycke, a reçu officiellement deux labels : l'un pour son restaurant et les produits du terroir qui figurent dans les menus, l'autre pour le casino même, pour la qualité de l'accueil et les prestations qu'il propose.

" *Cette démarche : systématiser la qualité en définissant des normes est née dans le Calvados* ", souligne Christian Fougeray, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui ajoute : " *C'est une démarche très forte car 18% des emplois en pays d'auge sont issus du tourisme* ".

Dans le Calvados, 127 établissements ont obtenu cette reconnaissance " *Il s'agit de 19 campings, 91 hôtels restaurants et 17 lieux de visite* ", précise Isabelle Legrand, conseillère qualité tourisme. Il existe une carte des établissements labellisés en 2010 qui est disponible chez eux et dans les offices de tourisme. " *C'est important pour nous d'être*

suivis. L'idée est intéressante. Par exemple, valoriser les produits du terroir nous oblige à suivre une marche de conduite " confie Christian Pycke et Angélique Tanner, chargée de la communication et membre du comité de direction du casino Tranchant.

Angélique Tanner, chargée de la communication, Christian Pycke, Directeur Général du casino Tranchant et Christian Fougeray, Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des collaborateurs du casino.





Le centre aéré a ouvert ses portes

Comme chaque année, le centre aéré communal accueille les enfants de 7 à 12 ans, dans les locaux du groupe scolaire Victor Duprez du 5 juillet au 20 août.

" Les inscriptions sont ouvertes à la mairie annexe. Nous mettons tout en oeuvre pour que les enfants puissent profiter de leurs vacances " souligne Franck Lebaillif qui dirige le centre. Il est assisté d'Alice Gonsolin, adjointe mini-camps et de Marie Escourrou, adjointe centre. Outre les jeux et animations qui ont lieu sur place, cette année il y a une nouveauté : deux mini-camps se dérouleront à l'extérieur : l'un à la Ferme du lieu Roussel, en juillet et l'autre au Château de Beauregard à Hérouville-Saint Clair, en août.
Pratique : Inscriptions pour le centre aéré à la Mairie annexe de Villers-sur-Mer, tous les matins. Tél. 02 31 14 65 18.

Franck Lebaillif, Alice Gonsolin et Marie Escourrou s'occupent du Centre aéré

L'ADMR

VIE ASSOCIATIVE

L'Association de Services à Domicile est présente dans votre commune.

C'est une Association loi 1901 à but non lucratif qui apporte une aide aux personnes en difficulté pour faciliter le maintien au domicile après une opération, un accident, une maladie ou tout simplement pour soulager la fatigue, le vieillissement, faciliter le quotidien...

Une équipe de bénévoles en assure le fonctionnement.

La Présidente et la Vice-Présidente dirigent et cadrent l'équipe de salariées. La Trésorière suit la gestion du service. La responsable " travail " et ses collègues prennent en charge la constitution des dossiers entre les bénéficiaires et les différents organismes administratifs. La Secrétaire d'Association rédige et enregistre les différents procès-verbaux et comptes-rendus des réunions officielles d'Assemblée Générale et Conseil d'Administration.

Les Responsables Village visitent régulièrement les bénéficiaires.

La Secrétaire Administrative accueille, renseigne, coordonne toutes les activités du service. C'est le lien entre les bénéficiaires et salariées.

L'équipe des salariées, aide soignante, auxiliaire de vie et aides-ménagères assurent les missions auprès de nos bénéficiaires.

Pratique : la permanence du service est assurée : 10 rue Boulard le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tél : 02 31 81 59 33.

Vous pouvez nous appeler ou passer nous rencontrer, nous vous renseignerons au plus juste. N'hésitez pas.

La présidente,
Michelle Chesnais

Les membres du bureau de l'ADMR lors de leur Assemblée Générale.



VIE ASSOCIATIVE

Villiers Accueil

Une promenade au Havre

L'association a rassemblé 33 membres qui ont participé à une visite guidée, en juin, à terre et sur l'eau.

A bord du petit train touristique les Villersois ont découvert les quartiers reconstruits par Auguste Perret après la guerre et classés au Patrimoine mondial par l'UNESCO en 2005. l'après-midi ils ont visité du port, à bord du bateau "Ville de Fécamp" afin de côtoyer les gros porte-conteneurs, les cars-ferries, les méthaniers. Avant de reprendre la route, ils ont dégusté une collation à la cafétéria du musée Malraux, "Le soleil était de la partie, ce fut une belle balade", confie une adhérente Jeannine Maurice.



Avec les vacances, le soleil aidant, nous allons nous reposer. Nos ateliers sont en sommeil, après une excellente année d'activité. Nos membres sont toujours plus nombreux. Nous accueillons chaque mois de nouveaux adhérents, heureux, nous le pensons, de découvrir ce que nous faisons grâce à nos responsables, si entreprenants et avides de connaître, eux-mêmes de nouvelles techniques à inculquer. Qu'ils en soient remerciés, au nom de tous. Comme vous le savez

la préparation du Téléthon 2010 s'active avec nos bénévoles et déjà de belles promesses se dessinent.

Dès novembre, une soirée loto ouvrira cette manifestation, avec de nombreux lots attrayants à gagner. Suivront : un trottin, du théâtre, une projection de photos, deux concerts et du sport.

La commission voyage du Conseil d'Administration prépare :

■ 1 sortie d'une journée à Paris, à paraître dans le détail ; 1 repas, le midi, au restaurant

■ 1 séjour d'une semaine à Marrakech au départ de St Gatien, début 2011.

Nous vous donnons rendez-vous à partir du 13 septembre, date de reprise de nos ateliers.

Première permanence : le vendredi 17 septembre (10h-12h) au Villare.

Bonnes vacances à toutes et à tous
Nos amitiés associatives,

André Casna, le président et son équipe.

Loisirs 14

L'association qui dispose, grâce à la Municipalité de la salle informatique équipée d'un matériel tout neuf, au Villare, dispense des cours de formation d'initiation et de perfectionnement pour adultes, par petits groupes ou individuels, ouverts à tous.

Jean-Pierre Amringer qui est l'animateur et le professeur organise des cours par petits groupes " afin de pouvoir être bien à l'écoute des attentes des participants. En effet il ne s'agit pas, ici, de formation professionnelle, mais je souhaite simplement que les gens soient à l'aise devant un ordinateur, qu'ils puissent, par exemple, envoyer et lire des mails, transmettre des photos, naviguer sur le Net, se servir d'un traitement de texte etc...Il n'y a pas d'âge pour s'y mettre. On peut même commencer quand on est retraité ", explique le formateur.

L'atelier est équipé d'ordinateurs reliés en réseau. Photo numérique, vidéo, musique, webcam, sont autant de thèmes abordés. Chacun peut venir avec son PC portable s'il le souhaite ou utiliser les ordinateurs qui se trouvent sur place.

Les cours collectifs reprennent à partir de la rentrée. Les cours individuels continuent durant l'été.

Pratique : pour tous renseignements et inscriptions tél. 02 53 35 83 30.

Jean-Pierre Amringer animateur et formateur dans la salle multimédia du Villare où sont dispensés les cours



Association paléontologique

Horst Gödicke est le nouveau président

Il succède à Louise Sirakian qui n'a pas souhaité se représenter.

La carrière du nouveau président s'est déroulée essentiellement à l'UNESCO. " C'est la maison de toutes les cultures qui m'a permis d'élargir mon horizon, notamment avec les cultures extra-européennes : égyptiennes, grecques, romaines. J'ai donc rajouté quelques millénaires à mon champ de vision ", précise Horst Gödicke. Après ses activités professionnelles, il s'est posé la question de l'origine de la vie, avec de plus en plus d'insistance. En 2006, dans sa résidence secondaire, à Villers-sur-Mer, il constate que " les paléontologues travaillent dans des dimensions fascinantes. La relativité du temps est une source d'inspiration pour moi ", confie-t-il. Dans ses projets figurent l'ouverture à un public plus large de la paléontologie, la diffusion par les médias modernes des différents événements qui ponctuent cette spécialité. " Et surtout un esprit très convivial pour accueillir toutes les catégories d'âge y compris les très jeunes ", conclut Horst Gödicke.

Les nouvelles orientations de l'association

Le Président a tracé, au nom de son équipe, les grandes lignes des transformations qui sont envisagées, après avoir fait un rappel du passé.

Un rappel du passé et du présent. Fondée il y a plus de 30 ans, l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer offre aux amateurs de fossiles la possibilité de se réunir dans un cadre sans prétention pour leur permettre d'identifier leurs trouvailles, de poser des questions à des experts, et, de façon générale, de se familiariser avec les éléments de la

«paléontologie». Il s'agit de la recherche et de l'étude des traces laissées par les organismes qui se sont succédés sur la terre ; c'est l'étude de ces formes de vie aujourd'hui disparues qui ont, chacune à leur manière, contribué au monde dans lequel nous vivons actuellement.

En plus de ses rencontres mensuelles (auxquelles les curieux et les adhérents potentiels sont les bienvenus), l'association confie des conférences publiques à des intervenants de renom national sinon international, propose, aux enfants et aux adolescents, des activités au Club des Jeunes Paléontologues, organise des visites aux Vaches Noires, ainsi que des voyages d'étude en France et à l'étranger. En outre, elle publie l'Echo des Falaises, revue de paléontologie générale et locale.

Ah, le plaisir de se promener, à marée basse, le long de la plage de Villers, côté Houlgate/Cabourg, aux falaises des Vaches Noires, et d'y trouver des fossiles vieux de 100 à 160 millions d'années : ammonites, oursins, bélemnites ou reptiles fossiles. Et dire que la nature y renouvelle sans cesse son offre, à la faveur de l'érosion et des marées changeantes ! Faut-il rappeler que le site des Vaches Noires, ce littoral long de 5 km, est un site classé et mondialement connu des paléontologues ? C'est pourquoi le minibus installé à l'Office de Tourisme et d'Animation, expose des trouvailles extraordinaires faites depuis près de deux siècles et attire chaque jour de nombreux visiteurs, en attendant que l'Odysée Paléospace, ouvre ses portes l'année prochaine pour satisfaire la curiosité d'un public intéressé.

L'Association se veut comme un partenaire privilégié de la Municipalité en contribuant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel aussi riche que précieux qui entoure Villers et en proposant des activités culturelles et scientifiques au public qui s'intéresse aux fossiles.

En avril, a eu lieu une séance d'initiation à la paléontologie, à l'intention d'un petit groupe d'enfants, au Club des Jeunes Paléontologues, au siège de l'Association. Cette séance a été animée par Pamela Barthélémy, membre du Conseil d'administration de l'Association.

Le même mois Ronan Allain, du Muséum national d'Histoire naturelle, grand spécialiste des dinosaures a donné, dans la salle du cinéma du casino, une conférence sur « De simples dinosaures » devant un public enthousiaste.

En mai, Eric Buffetaut, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), affecté à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, a fait un exposé devant les adhérents sur « Les dinosaures de Normandie », suivi d'un dîner-débat.

La nouvelle équipe est arrivée

A sa réunion annuelle, tenue le 24 avril, l'Assemblée générale a adopté des statuts révisés, marquant par là un pas important vers une plus grande ouverture et une modernisation de l'association. La composition du Conseil d'administration a été renouvelée. Louise Sirakian, Présidente sortante, a présenté le bilan de l'action menée depuis août 2009, qui fait apparaître une continuité rassurante des activités, des adhérents et de la situation financière.

Le même jour a été élu un nouveau président et son équipe.

Les nouvelles orientations

En mai, il a été adopté un programme de travail et d'orientation qui tend à mettre l'accent sur une meilleure visibilité de l'association, la communication numérique. Un site Web a été créé et, l'Echo des Falaises remodelé, sera progressivement mis en ligne. Davantage de conférences seront données. Le mot d'ordre est une politique d'ouverture vers le public, qui commencera par des journées portes ouvertes les 17 juillet et 14 août. Donc, venez nombreux au Villare pour prendre contact avec l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer. Ou appelez-nous au 06.22.97.12.41 (Horst Gödicke) et au 02.31.14.51.71 (secrétariat) pour de plus amples renseignements. Visitez <http://www.fossiles-villers.com>



Le Club des jeunes paléontologues

En Avant Scène !

La saison s'est terminée avec 3 spectacles très réussis

L'atelier de l'association, dirigé par Daisie Faye a programmé 3 spectacles en juin, sur la scène du cinéma du casino.

" Fiesta au royaume des chats " était interprété par 9 enfants de 5 à 7 ans " ainsi que des mamans qui ont bien voulu se prêter au jeu ", précise Daisie.

" Fiesta à 20 000 lieues sous les mers " était joué par 9 enfants de 8 à 12 ans et une maman.

Chaque spectacle a duré ½ heure, devant une salle pleine. Les décors ont été réalisés par Nicolas Horiot, Benoît Millet et Bruno Caillé de l'association "La ligne imaginaire" avec la participation de Benoît Flin et Christophe Pauwels. Les costumes, déjà faits à Paris, ont été retouchés par l'atelier de broderie de l'AJV, sous la direction de Maud Buhot. "Des parents ont aussi mis la main à la pâte pour les accessoires ", explique Daisie.

Un tonnerre d'applaudissements a récompensé tous les participants.

Les adultes, quant à eux, tous comédiens amateurs ont interprété , avec le même succès, un spectacle " Panique au Salon du bien-être " de Daisie Faye et Guillaume Epy qui a co-écrit les dialogues. Ont collaboré au spectacle "La Ligne imaginaire " et "Power sound "

" C'est vraiment une aventure il faut apprendre son texte, avoir les bonnes intonations, les bons placements, les bons déplacements, parler suffisamment fort, articuler, avoir l'expression corporelle adéquate , mais nous y arriverons et tout le monde y croit ! " confie Daisie avec un grand sourire.

Pratique : les cours (enfants et adultes) reprendront le 1er mardi du mois d'octobre . Inscriptions en septembre.
Tél. 06 88 91 24 49.

Daisie Faye entourée de sa troupe de comédiens amateurs



Les enfants ont joué " Fiesta au royaume des Chats "



L'ADIPRO

L'association continue sur sa dynamique

L'association de développement des intérêts des propriétaires et occupants de Villers Est, dont la présidente est Françoise Lechau a été créée en 1999 et compte 80 adhérents.

En juin, l'ADIPRO a réuni ses adhérents pour son assemblée générale annuelle, en présence de Gérard Vauclin, le maire. Avant tout la présidente tient à souligner que la convivialité est de mise, le but est de " Rassembler les habitants de Villers Est (ou 2000) et les autres... "

Après avoir rappelé les temps forts des manifestations de l'année écoulée : excursion au Château du Breuil, voyage aux Arcs, balades aux alentours avec escales dans des restaurants locaux et tournois de pétanque.

Les projets pour les mois à venir sont nombreux. On peut citer, notamment : des distributions de tracts au centre commercial de Villers 2000, afin de faire en-

core mieux connaître l'ADIPRO, des tournois de pétanque (dont le 1er prix est un séjour dans une station de sports d'hiver, offert par le partenariat de l'IMMO-VAC) le 17 juillet, une visite de Graindorge, producteur de fromages, avec dégustation, le 21 juillet, une balade jusqu'à Houlgate, par la plage, le 29 juillet, une journée à Cambremer pour découvrir le marché à l'ancienne, le 8 août, une sortie nocturne à l'hippodrome de Cabourg le 17 août et une journée au Havre, avec promenade en petit train le 23 août et bien d'autres manifestations.

Composition du bureau. Outre la présidente, le trésorier est Gérard Rampon, le vice-président : Guy Helleboid et le secrétaire Jacques Mairesse.

Cotisations. Individuelle : 16 euros, couple 20 euros.

Pratique : pour tous renseignements tél. 06 86 33 61 22 ou 02 31 14 01 76.



Gérard Vauclin est ici avec les membres du bureau

Le maire s'est adressé aux adhérents de l'ADIPRO

Au cours de l'assemblée générale annuelle de l'association Gérard Vauclin a répondu aux questions du public et fait le point sur les réalisations dans la commune.

Le maire a fait un tour des principaux projets qui ont été concrétisés : le Villare, centre associatif et culturel, les tennis couverts (" avec réservation informatique ", précise-t-il), l'inauguration du centre Est de la ville, les jeux ajoutés dans l'espace du Marais réservé aux enfants.

Les projets : l'espace muséographique paléospace l'Odyssée devrait se terminer au printemps 2011. Une aire paysagée pour les camping-cars verra également le jour ; " C'est un projet qui me tient à coeur car il n'existait pas dans la commune, on prévoit 14 places et surtout un équipement pour l'évacuation des eaux usées, ce qui est important pour l'environnement ", précise le maire. Outre la réfection de nombreux trottoirs qui a déjà été réalisée, il sera entrepris celle du Martrois, en 2012.

Les travaux de rénovation de la gare ont commencé. Le bâtiment abritera les collections paléontologiques de la ville. " Elles seront visitées par les scientifiques et les associations concernées. La place de la gare sera également rénovée ", poursuit Gérard Vauclin. Une étude est en cours pour l'effacement des réseaux, boulevard Pitre-Chevallier et à la pointe ouest de Villers. L'église, qui est classée monument historique, fait l'objet d'embellissements qui vont se poursuivre, subventionnés à 75% par l'Etat.

" Nous aimerions faire encore plus, mais il ne faut pas oublier que les recettes de la communes ont baissé. Sur un budget de 8 millions 500 000 euros, la disparition de la taxe professionnelle et des droits de mutations, ne sont qu'insuffisamment compensés. La diminution des recettes sur les jeux du casino affecte la ville. On vient de nous supprimer aussi la taxe perçue sur l'électricité. La baisse de nos recettes pour 2010 atteint plus de 500 000 euros. Ceci dit, la commune se porte bien. La situation est bonne mais on doit faire attention à la mise en phase des investissements ", ajoute le maire; Un exemple ? Il est envisagé de construire des toilettes publiques dans le secteur du paléospace : coût de revient, environ 100 000 euros. Le public qui a écouté avec beaucoup d'attention ce vaste tour d'horizon effectué par Gérard Vauclin, a pu lui poser des questions sur certains points, comme les douches publiques, par exemple, et avoir des réponses.

Le public, attentif aux propos de la présidente et du Maire, a pu poser de nombreuses questions.



Comité de jumelage

Le CJEV a organisé une journée à Jersey

Le Comité de Jumelage Européen Villersois a une nouvelle présidente : Gladys Vignet. L'association dispense des cours d'anglais et organise voyages et sorties, notamment en Angleterre.

Les cours d'anglais. Ils ont lieu au Villare. La Présidente souligne : " *Les cours s'adressent à des personnes qui ont des bases en anglais et qui désirent, pour des raisons personnelles ou professionnelles, reprendre l'apprentissage de la langue et l'améliorer.*"

Ils ont lieu de septembre à juin. Le choix des thèmes abordés se détermine en fonction du profil et des attentes des participants " *Il s'agit d'un anglais pratique qui vise, à travers des jeux de rôles, à simuler l'utilisation de cette langue dans la vie quotidienne (téléphone, restaurant, réservations diverses etc.)* ", précise Laurence Labbey, le professeur. Des supports audio et vidéo sont utilisés. Chaque session dure 1h15 Il existe plusieurs niveaux (intermédiaire 1, intermédiaire 2 + confirmé).



Les cours reprendront le 13 septembre. Une réunion d'information aura lieu le lundi 6 septembre à 18h au Villare. Pratique : pour tout renseignement tél : 06 72 43 59 84

Les voyages. En juin le CJEV a organisé une excursion à Jersey. " Nous avons réuni 53 personnes de tous âges pour cette sortie. Le soleil était au rendez vous. Tous les participants sont rentrés ravis de leur journée ", confie Gladys Vignet. Le matin était consacré au shopping dans les rues de St Héliier, la capitale, ce qui fut l'occasion d'exercer son anglais. Tour de l'île en autocar, l'après-midi, avec un guide francophone et plein d'humour. Le retour à Villers s'est effectué en fin de soirée .

Les rendez-vous de l'été. Les deux prochains rendez vous de l'association sont le pique-nique géant du dimanche 18 juillet et le vide-grenier du dimanche 25 juillet qui aura lieu au Jardin public.

Pratique : Renseignements au 06.85.04.70.23 ou pour le vide-grenier : Laetitia : 06.72.43.59.84 (après 18h).

Les cours d'anglais sont dispensés par Laurence Labbey, professeur



DireLire se met à l'heure d'été

Jusqu'au 17 août, venez goûter aux activités qui vous sont proposées !

Pour les enfants : les ateliers "Lbres Z'Héros", une heure du conte créative et interactive tous les mardi et vendredi :

- de 11h00 à 11h45 pour les 3/6 ans
- de 15h00 à 16h00 pour les 7ans et +

Tarif : 3,70 euros la séance / 12,50 euros pour 4 séances.

Pour les adultes : "Les mots et la plume", un mini atelier d'écriture ludique et joyeux tous les mardi, de 17h00 à 18h30

Tarif unique : 4,00 euros la séance.

Renseignements et inscription auprès de Mitsou :
06 73 50 56 17 direlire.lesmots@yahoo.fr

Mitsou Ney est une conteuse infatigable



L'ASPEC

Au cours du trimestre notre association s'est « enrichie » de deux bénévoles.

Nous avons organisé une conférence à Deauville à la salle des fêtes le jeudi 20 mai 2010 sur " les droits de la personne en fin de vie " par le Docteur Régis Aubry – Coordonnateur du programme national de développement de soins palliatifs. Ce fut une très belle conférence, malheureusement les participants n'étaient pas assez nombreux, mais tous très intéressés.

Ainsi qu'il en est de coutume chaque année, une journée de détente et formation a lieu à Villers. 25 bénévoles se sont retrouvés à la Salle Bagot le matin, l'organisation était un peu compliquée car c'était le jour de l'inauguration officielle du Villare mais nous avons fait face. L'après midi une grande promenade découverte de la campagne, suivie d'un goûter-dégustation sous la houlette de Pamela Barthélémy, sous le soleil, a réjoui tout le monde.

L'association de soins palliatifs du Calvados est composée de bénévoles qui accompagnent les gens qui souffrent de maladie graves, en étant à leur écoute et en leur parlant. Louise Sirakian, coordinatrice de l'antenne villersoise et son équipe, lors de la journée de formation et de détente, ont lancé un appel aux bonnes volontés. Elles insistent sur leur rôle : "Nous ne sommes pas du per-

sonnel d'appoint. Nous intervenons, sur proposition de l'équipe ou à la demande du malade ou de sa famille. Nous avons un rôle de non-professionnels de santé." Leur rôle est de reconforter, par leur présence attentive, l'environnement social et affectif du malade et de son entourage.

Une formation adaptée est prévue pour mieux comprendre la situation et répondre aux questions. Toute personne adulte peut être bénévole.

Le recrutement. Une première rencontre est organisée avec la responsable coordinatrice qui lui remet la charte et un questionnaire. Une fois ce dernier rempli, le psychologue reçoit le ou la candidate et ensuite le médecin responsable des soins palliatifs. Après le recrutement définitif et au bout de 2 mois

d'expérience le bénévole signe la charte.

La formation. En contrepartie de cet engagement, l'ASPEC assure une formation adaptée et l'aide d'un groupe de parole. Le bénévole doit assister aux réunions de l'association et peut participer à des actions de sensibilisation, de formation ou d'information.

L'engagement. Il pourra être mis fin, à tout moment, à l'action du bénévole : soit d'un commun accord, soit à sa demande, soit à la demande de l'ASPEC, après justification.

Pratique : ASPEC à Caen au : 02 31 44 97 41 ou à l'antenne de Villers : 02 31 14 65 13

Chaque année l'ASPEC organise une journée de détente et formation.



L'Association des Familles Villersaises

La présidente, Maud Buhot, ainsi que les bénévoles sont très satisfaits des résultats de la braderie du 27 et 28 Avril ainsi que de la brocante du 1er mai. Une partie des fonds récoltés a servi à faire un voyage d'une journée à Rennes, avec visite guidée du jardin du Thabor et du Parlement de Bretagne.

Nous vous annonçons que la braderie des 23,24 et 25 juillet est annulée.

Les bénévoles continuent à faire le tri dans les nouveaux vêtements pour la braderie du 30 et 31 Octobre 2010 de 9h à 12h30 et 14h30 à 18h.

Nous vous attendons tous pour cette braderie des vêtements d'hiver

Le dépôt des vêtements se fait seulement le samedi matin de 10h à 12h au foyer St Paul (entrée par la rue Franchetti) Nous ne prenons plus les télévisions, les ordinateurs, et les canapés .

L'association a pu recueillir des fonds pour financer un voyage d'une journée à Rennes

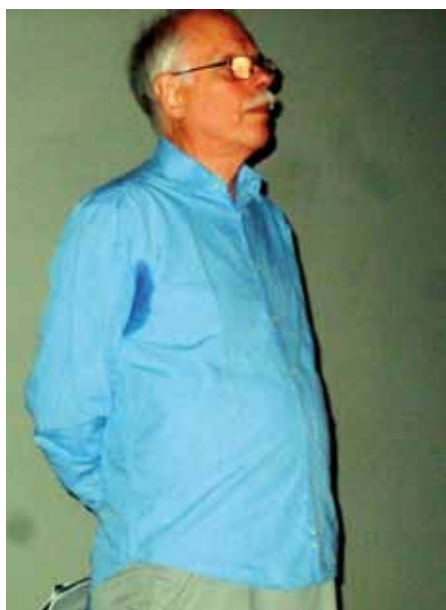


Villers Animation et Loisirs

Le président, Michel Vancoille propose un programme d'activités saisonnières " qui vient en complément de celui de l'Office de Tourisme. Il figure dans l'agenda des animations et sur les panneaux d'affichage ", précise-t-il.

Les audiovisuels

Ils sont assurés par Jean-Pierre Loevenbruck. Les 5, 12, 19 et 26 juillet. Les 2, 9, 23 et 30 août à 18h, dans la salle de cinéma du casino. Gratuit.



Les audiovisuels ont lieu en juillet et août, sous l'égide de Jean-Pierre Loevenbruck

Les promenades-visites

Avec Madame Rougeot vous irez à Bayeux sur le thème : " Les tapisseries de Bayeux ", les 22 juillet et 12 août. Inscriptions et horaires à l'Office de Tourisme.

Concert et visite de l'orgue de l'église.

Concert de Mademoiselle Gouillard le 11 août à 20h30 et visite le 12 août à 14h. Inscriptions à l'Office de Tourisme. Gratuit.

La saison du bridge

Sous la responsabilité de Jeanne Paquet, les tournois connaissent une fréquentation stable : ils réunissent 7 à 8 tables, à chaque fois. Du 6 juillet au 31 août mardi et jeudi à 14h, dans la Salle Panoramique du casino. Renseignements et inscriptions au : 06 83 36 61 59.

Rallye automobile

Organisé par Madame Witasse sur le thème, cette année, de " La vie de château ", il aura lieu le 11 août de 9h30 à 19h. Chaque participant recevra un prix. Inscription à l'Office de Tourisme.

Rallye pédestre

Organisé par Monsieur Delambre. Il s'agit de la découverte de Villers, le 16 août à 14h. Chaque participant recevra un prix. Inscription à l'Office de Tourisme.

Le volley-ball

Christian Caldagues est président de cette section. Les tournois ont lieu, sur la plage, de juillet à septembre " Ces matches sont ouverts à tous sans distinction de niveau. " souligne le président. Voici le programme :

14 juillet à 9h

18 juillet à 9h : tournoi du casino.

24 et 25 juillet à 9h : tournoi de la ligue de Basse-Normandie.

31 juillet à 9h tournoi Robin.

Pour le mois d'août : 7, 14, 15, et 21 à 9h

11 septembre tournoi de clôture.

Les inscriptions se font sur place, à la plage près du casino.

Les tournois de volley-ball ont lieu sur la plage, sous la direction de Christian Caldagues



La saison de bridge dure du 6 juillet au 31 août



Le sambo a le vent en poupe

Les jeunes samboïstes de l'Association des Jeunes Villersois continuent sur leur brillante lancée, entraînés par Luc Linée et dirigés par Christophe Girot; " Nous avons participé à la compétition du grand ouest à Sottevast, dans la Manche, en mai. Nos jeunes ont remporté un grand succès ", se réjouit Christophe Girot. Voici les résultats pour le club de Villers : 3 premières places, 4 deuxièmes et 2 troisièmes. Ils accèdent, de ce fait, à la 3ème place en points. En juin ce sont deux jours de stage qui ont été organisés avec succès.

" Nous sommes très heureux : plus de 150 personnes se sont déplacées et parmi elles 90 jeunes lutteurs et samboïstes " souligne Christophe Girot. De nombreux clubs sont venus : Claye-Souilly (Paris), Deville-les-Rouen, Cherbourg, Virandeville, Sottevast et Houlgate; Des combattants de 4 ans à 15 ans se sont rencontrés et affrontés en toute cordialité, dans une ambiance familiale. " Notre club est de plus en plus connu, de grands clubs nous invitent les jeunes sont très motivés. De plus les Villersois sont de fervents supporters toute l'année " ajoute Christophe Girot qui précise : " C'est grâce à cette ambiance et à nos partenaires que nous réussissons. "

Les jeunes samboïstes (ici avec Christian Girot, président de la section et Luc Linée, entraîneur) ont triomphé au championnat de France



Le tennis de table à l'honneur

Championnat de France UFOLEP de Gevèze

Des joueurs de l'AJV se sont rendus en Bretagne disputer cette compétition. Alain Chancerel, responsable de la section, a atteint les quarts de finales.

" Stéphane Jouette , Mathieu Jouette et moi étions qualifiés, lors des championnats régionaux à Colombelles, en janvier dernier. On avait terminé 1er de notre catégorie ", explique Alain Chancerel. Ils ont tous trois représenté l'Association des Jeunes Villersois, dont le Président est Jean-Jacques Legros, à cette compétition, parmi plus de 300 qualifiés de toutes les régions. Alain Chancerel s'est incliné en quart de finale des vétérans 2 (contre le vainqueur du tournoi). Stéphane et Mathieu Jouette ont perdu en 8ème de finales dans leur catégorie.



Alain Chancerel, Stéphane et Mathieu Ruette

Les championnats départementaux de tir à l'arbalète ont eu lieu au stade André Salesses

L'arbalète est une arme de jet dont l'invention est attribuée aux Chinois vers le IV^{ème} ou V^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Une des caractéristiques est l'énergie de l'arc, mieux transformée en force d'impact.

La fédération française de tir a choisi Villers-sur-Mer et l'AJV, pour la 2^{ème} fois consécutive, pour organiser des championnats du Calvados en arbalète field 18 m en salle puis 35, 50, et 65 m en extérieur,

" Cette compétition compte pour la qualification du championnat de France ", souligne Philippe Legros, responsable de la section au sein de l'Association des Jeunes Villersois.

42 tireurs dont 9 femmes qui représentaient 5 clubs du Calvados ont participé à ces championnats.

Palmares 18 m en salle.

Catégorie JG : 1er Rammelaere Adrien, Orbec ; 2^{ème} Rammelaere Benjamin, Orbec

Dame 1 : 1^{ère} Lefebvre Sylvie, Vire ; 2^{ème} Delange Stéphanie, Orbec ; 3^{ème} Auguste Valérie, Orbec 4^{ème} Herquet Estelle AJV Villers)

Dame 2 : 1^{ère} Bailliez Dominique AGD, 2^{ème} Lafaye Catherine AGD.

Senior 1 : 1^{er} Lebec Frédéric, Orbec ; 2^{ème} Auguste Ludovic, Orbec ; 3^{ème} Denoyelle Pascal AGD.

Senior 2 : 1^{er} Legros Philippe, organisateur de la compétition ; 2^{ème} Voisin Eric AGD.

Vétéran : 1^{er} Bailliez Christian AGD ;

2^{ème} Gommé Yves AJV ; 3^{ème} Gouriten Yves AGD.

Palmares tir en extérieur 35,50,et 65m.

JG : 1^{er} Mouillard Aurélien, Orbec ; 2^{ème} Rammelaere Adrien.

Dame : 1^{ère} Auguste Valérie, Orbec ; 2^{ème} Delange Stéphanie, Orbec ; 3^{ème} Lalaye Catherine AGD.; 4^{ème} Herquet Estelle AJV.

Senior : 1^{er} Voisin Eric AGD ; 2^{ème} Lebec Frédéric, Orbec.; 3^{ème} Legros Philippe AJV.

Vétéran : 1^{er} Gommé Yves ; 2^{ème} Delange Thérèse, Orbec ; 3^{ème} Gouriten Yves AGD.



CNV

L'arrivée d'une nouvelle flotte de catamarans au cnv ; des Topaz 12 destinée aux 11/13 ans va permettre, tout l'été aux stagiaires, mais aussi aux scolaires des la rentrée, de découvrir de nouvelles sensations avec un matériel fun, précis et performant.

Nous remercions d'ailleurs nos partenaires qui nous permettent de renouveler régulièrement nos flottes et nos divers matériels ; la mairie de Villers-sur-mer, le Conseil Général et le casino de Villers Groupe Tranchant.

Les stages d'été reprennent donc à partir du 5 juillet, toutes les semaines du lundi au vendredi matin ou après midi. Pour tous, de 7 à 77 ans , en catamaran ou dériveurs.

Les tarifs sont inchangés par rapport à 2009 et vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires sur place, au 02 31 87 00 30 ou par mail Infovoilevillers.com

Nous avons également le plaisir d'organiser plusieurs régates :

- 3 et 4 juillet Régate Interligue Fireball/470
- 17 juillet Régate de Club du Groupe Tranchant «Casino de Villers»
- 14 aout Régate de Club du Groupe Tranchant «Casino de Villers»
- 26 septembre Régate de Ligue Dériveurs (laser, optimist...)

L'équipe du CNV :

Eléonore, Emmanuel et François.



SPORT

A.S.V.B.B.

Le foot se porte bien

L'Association sportive de Villers Blonville Bénéville a tenu, en juin, son Assemblée générale, sous la présidence de Jean-Claude Demorieux et en présence du Maire Gérard Vauclin.

Annette Lebaillif, trésorière, a présenté un bilan positif. Sébastien Laurent, l'entraîneur, a commenté les résultats des équipes seniors : elles terminent chacune 6ème de leur groupe. Des renforts sont attendus. Les vétérans sont 4ème, " Nous lançons un appel, l'équipe recherche des joueurs pour la prochaine saison, Le contact est Jean Bouezet que l'on peut joindre au : 06.07.99.54.61 " expliquent les dirigeants.

Les U15 et U17 (nés entre 1999 et 1994) restent jumelés avec Houlgate et recherchent des joueurs dans chacune des catégories.

L'école de foot se porte bien, Franck Lebaillif, le responsable, a remercié Eric Jacquet et Christophe Leroux pour leurs investissements et leur disponibilité pour l'encadrement et les entraînements des U9. " Un grand merci aux parents des deux équipes U11 pour leurs encouragements et bravo aux U13 pour leur qualification à la phase régionale du Challenge Henri Guérin ", a commenté Franck Lebaillif " sans oublier Alain Lavergne et Christophe Vignet ", a-t-il ajouté.

L'ASVBB a tenu à exprimer sa reconnaissance à tous ses partenaires pour les maillots que portent les joueurs, notamment et à la municipalité qui ont participé à l'acquisition du véhicule 9 places qui permet de pouvoir organiser tous les déplacements des équipes sans aucun forfait. " Je vous félicite pour votre bonne gestion et vous assure du soutien de la municipalité " a déclaré le Maire, Gérard Vauclin.

Le stade accueillait 200 enfants pour la journée départementale des U11

Organisée en mai, par le district de football du Calvados, cette manifestation, à laquelle ont participé les jeunes de l'Association Sportive de Villers Blonville Bénéville, a connu un grand succès.

Dès 10h du matin les équipes se sont rencontrées. Des challenges de jongleries et de précisions avec Précifoot sur un but, ont déchaîné l'enthousiasme des jeunes joueurs (âgés de moins de 11 ans). " Un grand merci à tous les bénévoles, les U13 pour l'arbitrage, les éducateurs du club, Franck Lebaillif et Sébastien Laurent " a souligné Franck Demorieux, le président de l'ASVBB, l'association chargée du bon déroulement de cette rencontre sur le stade André-Salesse. Journée réussie pour les jeunes footballeurs.

Le président Franck Demorieux a tenu à exprimer ses remerciements aux commerçants partenaires de l'ASVBB qui ont participé à l'équipement des joueurs.



Les seniors (Boulangerie La rose des sables)



Les U11 (Restaurant Le Mermoz)



Les U13 (Garage du méridien)

Les U9 (Boulangerie Placier)



Le mot du Président

Le Tennis-Club de Villers est fin prêt pour la saison d'été ; le club house a été redécoré cet hiver, l'activité bar relancée ; les courts en terre battue ont fait l'objet d'une réfection soignée et les jardins sont magnifiques. Eux aussi ont été préparés avec grand soin, haies taillées, arbres élagués, allées refaites et gravillonnées. Les rosiers sont en fleurs au long de l'allée d'entrée, ils attendent l'affluence des grands jours. Pour cela nous avons mis au point un programme d'animations qui saura contenter, nous l'espérons, petits et grands.

Que ceux qui ne nous connaissent pas nous rendent visite, qu'ils consultent notre site

internet. Notre club compte parmi les plus beaux de la côte et nos tarifs sont compétitifs

(Contact : Isabelle au 02 31 87 52 40). A bientôt.

Patrick Jégou

Programme de l'été

- Samedi 17 juillet : Tournoi de doubles surprise.
- Mardi 20 juillet : Tournoi de mini tennis et tournoi de ping-pong.
- Vendredi 23 juillet jusqu'au lundi 2 août : Grand Prix de la Ville de Villers - tournoi open seniors.
- Mercredi 4 août : Tournoi de mini tennis-tournoi de ping-pong.
- Samedi 7 août : barbecue du Club .Tournoi des Familles – Coupe Hurricane.
- Mercredi 11 août : rencontre à Houlgate des Clubs de Cabourg, Houlgate et Villers-sur-Mer.
- Lundi 9 au samedi 14 août : tournoi interne des jeunes.
- Samedi 14 août : finale du tournoi des jeunes et soirée des jeunes.
- Mardi 17 août jusqu'au mardi 24 août : Coupe du Casino de Villers Groupe Tranchant-Tournoi open vétérans.
- Samedi 21 août : Assemblée Générale.
- Samedi 28 août : coupe Victor Dollot (tournoi amical de doubles).
- Sans oublier les remises des diplômes et médailles par les professeurs à leurs élèves chaque samedi de la saison d'été à 12h autour d'un " pot ".

Monique Xavier (3ème à partir de la gauche) a pris sa retraite



Patrick Jégou, Président du TCV, Elisabeth Fruchon, arbitre pendant les tournois et Patrick Bouvot, professeur de tennis et juge-arbitre des tournois.



Monique Xavier a pris sa retraite

est une figure du tennis de Villers qui vient de prendre une retraite bien méritée.

Monique Xavier née Bouvot a baigné dans l'atmosphère du club depuis son plus jeune âge, puisque ses parents s'occupaient déjà du tennis et son frère, après avoir grandi quasiment sur les courts est devenu professeur sur les lieux mêmes. Son mari, également s'occupait des espaces verts et de la réfection des terrains et son fils, Arnaud donne des cours.

En mai, le club a fait la fête en son honneur, compliments, cadeaux, gourmandises étaient là pour témoigner sa sympathie à celle qui s'est occupée, pendant de nombreuses années, d'organiser des parties, d'accueillir les joueurs et de créer une ambiance au sein du club. " Je vais pouvoir m'occuper de ma famille et voyager " a déclaré Monique, émue de tous ces témoignages amicaux.

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Quelques chiffres

Jusqu'au 31 mai 2010, l'Office de Tourisme a reçu 11.769 visiteurs, dont 185 étrangers. Sans surprise, les visiteurs étrangers qui figurent dans le trio de tête sont les Britanniques (94), les Allemands (37) et les Néerlandais (29). Pour rappel, 11.617 visiteurs au 31 mai 2009, dont 153 étrangers.

La documentation 2010 en libre-service

Vous trouverez sur les présentoirs de l'Office de Tourisme nos guides

- Brochure touristique
 - Guide de séjour
 - Brochure balades nature « Villers Terre de Géologie »
 - Agenda des animations
 - Plan de la station
 - Guide des familles « Label Famille Plus »
- mais aussi... les supports de communication de l'été
- Livret du Festival Sable Show
 - Dépliant des Nouveaux Talents
 - Plaquette jeunesse de l'été (Ateliers du Méridien, CALM, Zap Club et Club de plage)



De nouveaux articles en boutique

L'Office de Tourisme a lancé 3 éditions inédites, en prolongement des activités proposées

- Carnet de découverte sur les Falaises des Vaches Noires (en vente 3,50€)
- Livret Ateliers du Méridien (en vente 4€)
- Circuits à pied ou à vélo pour toute la famille (en vente 3,50€)

Nous avons également décliné un nouveau visuel emblématique et drôle sur plusieurs articles - autocollants, cartes postales, porte-clés... et développé la gamme de produits dérivés à l'effigie de Villers avec des nouveaux marque-pages, plaids, portefeuilles, briquets, affiches, cartes postales, stylos, sac à dos, etc.



Rejoignez-nous sur Facebook !

L'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer s'invite sur le plus grand réseau social en ligne en créant sa page Facebook. Opérationnelle depuis le mois de juin, cette page sera régulièrement mise à jour pour vous informer des animations et des bons plans de la station.

Pour nous faire part de vos commentaires, rien de plus simple... Connectez-vous et tapez « Office de tourisme et d'animation de Villers sur mer » dans la barre de recherche Facebook.

Pour tout savoir sur Villers, restez connecté

La E-newsletter (autrement dit la lettre d'information électronique) de l'Office de Tourisme est opérationnelle depuis le mois de décembre 2006. Elle est destinée à tous ceux qui veulent être tenus informés régulièrement de l'agenda des animations de Villers.

Trois formules d'abonnement sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit. Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez-vous vite sur : www.villers-sur-mer.fr.

Le Pass'Privilège

Vous voulez (re)découvrir Villers sur mer et faire des économies ? Optez pour le Villers Pass'Privilège !

12 gratuits + 30 offres privilège = 10€.

Ouvert à tous, ce pass permet de profiter de Villers à prix vraiment très avantageux : gratuits, remises chez les commerçants, cadeaux de bienvenue...

Il s'agit d'un livret à coupons détachables en vente 10€ à l'Office de Tourisme, qui donne droit à 12 gratuits pour des prestations de loisirs ou de découverte (balade nature, manèges, ateliers du méridien, cinéma...) et 30 offres privilège à valoir chez les partenaires de l'opération (prestataires de loisirs, commerçants, bars et restaurants)

Le Pass'Privilège est valable jusqu'à fin mars 2011.

Il n'est pas nominatif, tous les membres de la famille peuvent profiter des différents avantages sur un même carnet.

Les balades nature de votre été

Les balades nature, produit phare de la station, ont accueilli 2.285 promeneurs depuis le début de l'année, soit une hausse de presque 10% par rapport à 2009. Et ce n'est pas fini...

Cet été, les vacances en familles seront ludiques et passionnantes. Au programme des circuits pour découvrir le milieu marin, les fossiles des falaises des Vaches Noires, les espèces animales et végétales remarquables qui peuplent notre marais, les produits régionaux qui font la renommée de notre terroir augeron, et la quiétude des chemins creux du Pays d'Auge. Ces balades de niveau facile (entre 3 et 8km) ouvrent les portes de notre station et de ses nombreuses richesses, aux petits comme aux grands.

Cette année, les balades gourmandes raviront vos papilles : une dégustation de produits du terroir est prévue à l'arrivée de chaque balade « Côté Mer, Côté Campagne » et un rafraîchissement vous sera servi à mi-parcours de chaque balade « Campagnes et Colombages », sans oublier la traditionnelle balade dégustation.

Ne manquez pas les Traversées Villers- Houlgate, en partenariat avec la ligne TER Côte Fleurie, les vendredis 9 et 23 juillet, les mardis 10 et 24 août, ainsi que la balade nocturne aux falaises le samedi 17 juillet.

Le programme est disponible sur simple demande à l'accueil de votre Office de Tourisme.

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Villers sur mer s'anime tout l'été

Venez en profiter ! Villersois, résidents secondaires, touristes, vous aurez tout loisir de vous divertir dans la station le temps d'un week-end, d'une semaine ou tout l'été : un florilège d'événements vous attend.

Le Festival Nouveaux Talents fêtera son vingtième anniversaire, la scène de l'amphithéâtre Perdrisot s'enflammera lors des Festivals Sable Show et Danse sur le sable, et le Pique-nique Géant sera l'occasion de nouvelles retrouvailles en famille ou entre amis pour une journée détente rafraîchissante. Outre ces grands rendez-vous, le programme des animations de la station, réputé comme l'un des plus dynamiques de la

Côte Fleurie, vous emmènera vers de nouveaux horizons : sensations de glisse avec le Skimboard School Tour, jeux à l'ancienne lors des Olympiades ou encore musique au cœur avec les concerts « Scène Ouverte aux Jeunes Talents ». De l'inédit bien sûr, mais aussi de la tradition avec les guinguettes du bord de mer, les feux de l'été et les feux d'artifice. Une pléiade d'activités à (re) découvrir dans une ambiance conviviale et décontractée.

Conférences d'été

Retour à la Belle Epoque, avec Jacques Marec

Jeudi 29 Juillet à 18h Liane de Pougy, courtisane de la Belle Epoque.

Un destin étonnant : celui de Liane de Pougy, personnage emblématique de la Belle Epoque. Cette femme d'une beauté exceptionnelle fait profession de demi-mondaine parisienne. Elle atteint très vite les sommets du demi-monde et devient l'une de ces quelques courtisanes de haut vol qui évoluent dans le Tout Paris de la Belle Epoque. Elle mène en même temps une carrière d'artiste de music-hall jusqu'à devenir l'une des étoiles des nuits parisiennes. Liane de Pougy multiplie les aventures galantes avec les hommes les plus illustres et les plus riches de France et d'Europe. Certains dilapident pour elle toute leur for-

tune. Elle suscite, en effet, les plus folles passions des hommes et même des femmes. Elle devient très tôt une femme immensément riche. A l'âge de 40 ans, Liane de Pougy abandonne son activité de courtisane et d'artiste de music-hall. Elle entame alors une nouvelle vie marquée par une grande richesse intellectuelle avant d'évoluer peu à peu dans la voie de la spiritualité.

Jeudi 12 août à 18h L'affaire Steinheil, un procès retentissant à la Belle Epoque.

Le jeudi 16 février 1899, le président de la République, Félix Faure, meurt dans le salon bleu de l'Elysée après une étreinte amoureuse avec sa maîtresse Marguerite Steinheil. Quelques années plus tard, en 1908, cette femme se trouve placée au centre d'une affaire judiciaire ou politico judiciaire assez incroyable. Accusée d'un double meurtre, ou au moins de complicité dans celui-ci, elle est traduite devant la cour d'Assises de la Seine. Cette mystérieuse affaire a-t-elle un lien avec la relation qu'elle avait entretenue avec le président Félix Faure ?

Cinéma du Casino. Gratuit.



Pique-nique géant

Un repas au grand air

Dimanche 18 juillet

Pour se retrouver dans un creux de verdure, autour d'une nappe à carreaux, se

ressourcer, converser, dans une ambiance simple et conviviale. Faites votre marché et composez votre pique-nique sur place.

Une explosion de saveurs à découvrir au fil du marché de produits régionaux :

salaisons, grillades, fruits et légumes, gourmandises, boissons fraîches...

Retrouvez toutes nos animations sur le stand de l'Office de Tourisme

Balades nature, guide des animations, programmes des festivals...

En vente sur place : produits de la boutique, jeux enfants, cartes.

Des animations pour petits et grands

- Pot de l'amitié offert à la population à 11h30.
- Fanfare déambulatoire.
- Jeux en bois et jeux de société géants.
- L'heure du conte.
- Balades à poney.
- Caricaturiste.
- Promenade des peintres.

De 11h à 18h - Marais de Villers 2000 (plan d'eau)





Feux de l'été

Samedi 31 juillet et samedi 28 août

Sur la plage, trois feux géants s'embrasent à la tombée de la nuit. La console du Dj surplombe la piste de danse où la foule se déhanche au rythme des tubes de l'été. Familles et amis de tous âges se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et festive. Un moment phare qui sent bon les vacances. 20h à 1h - Sur la plage, face au Casino. Gratuit.



Feux d'artifice et bals publics

Gratuit.
Féerie de couleurs et de paillettes pour des moments magiques

Mardi 13 juillet et samedi 14 août

> **Mardi 13 juillet**

22h30 - Retraite aux flambeaux - Départ Mairie.
23h - Feu d'artifice - Plage face au Casino.
23h30 - Bal Public - Place de la Mairie.

> **Samedi 14 août**

22h - Retraite aux flambeaux - Départ de la Mairie.
22h30 - Feu d'artifice - Sur la plage face au Casino.
23h - Bal public - Parking de Villers 2000.



Guinguettes du bord de mer

Dimanche 11 juillet et samedi 7 août

Soirées de fête où se réunissent jeunes et moins jeunes pour guincher comme autrefois sur des airs de polka ou de java, de disco, de rock des années 60 ou de twist.
18h : Pot de bienvenue offert aux estivants de la station, dans une ambiance musicale.
21h : Bal disco-guinguette avec l'orchestre Welcome.com.

De 18h à 23h - Amphithéâtre Perdisot - Gratuit.



Le Festival des Nouveaux Talents fête ses 20 ans !

Carte blanche aux " anciens "

Rencontre avec Véronique Wardega,
Directrice du Festival

Annie Mathieu : - 20 ans... le bel âge pour un festival ! Qu'avez-vous prévu pour fêter cet anniversaire ?

Véronique Wardega : - J'ai eu envie d'inviter des interprètes qui sont déjà venus à Villers, mes coups de cœur en quelque sorte... le choix n'a pas été facile car il n'y a que 7 concerts et j'ai essayé de varier autant que possible les instruments, les styles, les époques, tout en jonglant avec les disponibilités de chacun.

A.M. : - Mais cela ne fait pas 20 ans que vous vous occupez des concerts !

V.W. : - Pas tout à fait... mais cela fait bien 20 ans que j'y assiste : j'appréciais beaucoup ces rendez-vous musicaux lorsque je venais, encore adolescente, en tant que spectatrice avec mes parents. Je ne pensais jamais devenir assistante en 1998, puis directrice en 2003...

A.M. : - 20 ans mais pas une ride... le festival semble avoir gardé toute sa fraîcheur : vous n'avez rien changé ?

V.W. : - L'esprit n'a pas changé, c'est vrai. Sympathie et émotion sont toujours au rendez-vous à Villers.

Pierre Sénéchaut et son épouse, qui ont créé le festival, tenaient à la grande qualité musicale mais également à la convivialité des concerts, à l'échange humain entre interprètes et auditeurs. Puis Monique Rollin a renforcé les liens avec le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, allant choisir elle-même les instrumentistes, non seulement excellents par la technique mais surtout passionnés et faisant ressentir au public leur plaisir de jouer. Au début, Monique Rollin m'emmenait avec elle écouter les auditions, concours et concerts, puis après son décès, j'ai continué à y aller, mais seule.

Le seul changement est la présentation du dépliant du festival, qui est passé d'une simple photocopie sur fond jaune à un joli programme avec photos en couleur... mais le plaisir des concerts est demeuré intact. Les musiciens invités ne sont plus des débutants, ils sont tous lauréats de concours prestigieux et sont applaudis dans le monde entier, mais ils sont touchés par la chaleur du public, les discussions échangées à l'issue des concerts, et le charme de la salle panoramique; avec vue sur mer.



Le duo violoncelle et piano Georgi Anichenko et Anastasya Terenkova, prix du Public 2009, joueront en ouverture du Festival

7 concerts à 18 heures, du 16 au 22 août

Lundi 16 août : Double concert d'anniversaire

Prix du Public 1991 : Philippe Reverchon, piano

Chopin : Scherzo N°2, Fantaisie impromptu

Schumann : Novelettes

Ravel : Alborada del Gracioso

Grieg : Suite Holberg (extraits)

Ravel : le Tombeau de Couperin

Debussy : Suite bergamasque (extraits)

Albeniz : Sevilla

Piazzolla : Tangos

Prix du Public 2009 : Duo violoncelle et piano, Georgi Anichenko et Anastasya Terenkova

Liszt : Mephisto Waltz

Schumann : Adagio et Allegro op. 70

Poulenc : Sonate pour violoncelle et piano

Vendredi 20 : Piano à 4 mains

Géraldine Dutroncy et Christophe Henry

Rachmaninov : 6 Duos op.11

Schubert : Fantaisie en Fa mineur

Dvorak : Danses slaves, op.72

Samedi 21 : Ensemble

« Syntonia »

Sébastien Surel et Thibault Noally, violons - Anne-Aurore Anstett, alto - Patrick Langot, violoncelle - Clotilde Guyon, contrebasse - Romain David, piano

Schubert : La Truite

Turina : la Oracion del Torero

Chopin : Premier Concerto pour piano

Dimanche 22 : Duo violon et

guitare « Cordes et âme »

Sara Chenal et Olivier Pelmoine

Paganini : Sonates N° 2 et 4

Guiliani : Grand Pot pourri

Mozart : Airs sur Don Juan et les Noces de Figaro

Schubert : Sérénade, Air russe

Massenet : Méditation de Thaïs

Ibert : Entracte

Strauss : Trisch-trasch Polka

Salle Panoramique
du Casino de Villers-sur-Mer

Prix des places : 7 €, Abonnement 40 €

Réservations à l'Office de Tourisme,
place Mermoz. Tél. : 02 31 87 01 18

Jeudi 19 : Quatuor de

saxophones « Habanera »

Sylvain Malezieux, Fabrizio Mancuso, Christian Wirth et Gilles Tressos

Bach : Concerto italiano

22e Festival Sable Show Musiques sur le Méridien

Du 9 juillet au 24 août
14 concerts gratuits en plein air,
face à la mer

Sous le signe de l'été et des vacances, le Festival vous invite depuis plus de 20 ans à découvrir des artistes généreux et talentueux dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Cette année encore, Sable Show vous fera voguer vers des terres lointaines et voyager à travers les époques... Escales en Afrique et à Cuba pour faire onduler son corps, vague de nostalgie des années 80, soirées décalées, mais aussi rock festif, délire ou traditionnel, rythmes soul, funk, musique pop, jazz... et tant d'autres univers ! Un programme festif pour découvrir des artistes prometteurs et débordant d'énergie qui vous feront danser au coucher du soleil.

Programme de juillet

Skye > Musique pop > le 9
La Banda Jojo > Fanfare funk > le 13
Gullivan > Chanson française et traditionnelle > le 16
Tuxedo et Mag' > Coup de cœur 2009 > le 20
Ministère Magouille > Rock délire > le 23
Orchestre du Grand Consul > Bal international > le 27
Hip Drop > Funk, soul, jazz > le 30

Programme d'août

Noussondia > Musiques et percussions d'Afrique > le 3
Oliv' et ses noyaux > Chansons d'humour, délire festif > le 6
Poulpe Again > Rock and roll > le 10
Scène 80 > Coup de cœur 2009 > le 13
Weepers circus > Soirée événement > le 17
A fond d'cal > Rock festif et traditionnel > le 20
Secreto Cubano > Salsa > le 24.

Tous les mardis et vendredis, à 21h, en plein air
Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit



5e Festival Danse sur le sable

Du classique au contemporain, il n'y a qu'un pas...

Du 25 AU 27 août

Le Festival Danse sur le sable vous promet des moments magiques lors des ballets exécutés avec grâce et élégance par des artistes talentueux, au coucher du soleil.

En plus de ces démonstrations spectaculaires, les compagnies proposeront des ateliers d'initiation à la danse.

Mercredi 25 : "Sans fil", spectacle de danse contemporaine avec la Compagnie Pixels scène.

En 1ère partie, "Mettons-nous en scène", par les participants au stage d'initiation à la danse contemporaine de l'après-midi.

Jeudi 26 : "Le fantôme de l'Opéra", par la Compagnie Chorégraphique François Mauduit.

Vendredi 27 : "Envol Musical", par la Compagnie Chorégraphique François Mauduit.

En 1ère partie, le traditionnel ballet des enfants du stage "La ronde des tutus".

20h30 - Amphithéâtre Perdrisot – Gratuit.



LES ACTIVITÉS JEUNESSE DE VOTRE ÉTÉ



Ateliers du Méridien

Activités créatives et rigolotes sur la plage pour les 4-12 ans, du lundi au vendredi

DU 12 JUILLET AU 27 AOÛT

Plaisir d'apprendre et moments propices pour réaliser de nouvelles expériences et se faire plein de copains.

Au programme de l'été : jeux de rôles, bricolage, initiation aux arts du cirque, exploration de l'univers préhistorique, fabrication et pilotage de cerf-volant, premiers pas de danse classique...

Jurassique Plage du 12 au 16 juillet
Arts du cirque du 19 au 23 juillet et du 9 au 13 août

Cerfs-Volants du 26 au 30 juillet

Jeux de plage du 2 au 6 août

Théâtre du 16 au 20 août

Trésors de la plage du 23 au 27 août

La ronde des tutus du 23 au 27 août

De 14h30 à 16h pour les 7-12 ans

et de 16h15 à 17h30 pour 4-6 ans

Sur la plage, face à l'Office de Tourisme

4,80 € la séance - 16 € les 4 séances - 20 € les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

Le Calm

Large gamme d'activités sportives et artistiques à pratiquer à partir de 7 ans

DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT

Stages : beach volley, tir à l'arc, tennis.

Activités à la carte : golf, gym d'entretien et de renforcement, tennis de table,

Tournois amicaux : beach volley tous les vendredis à 16h30 sur la plage.

> Samedis 24 juillet et 14 août : tournois amicaux gratuits de tennis et de tir à l'arc organisés à partir de 9h30. Ils sont réservés aux stagiaires du Calm de l'été (toutes activités confondues). L'inscription s'effectue auprès des moniteurs.

> Vendredis 16 juillet et 13 août : tournois de tennis de table.

Beach volley : sur la plage, face au Méridien.

Toutes les autres activités se pratiquent au stade André Salesse, en

extérieur.

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

Club du Méridien

Club de plage et parc à jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, du lundi au dimanche.

DU 5 JUILLET AU 28 AOÛT

Le Club du Méridien de l'Office de Tourisme, lancé en 2009, poursuit son activité cet été. Adhérent au « Journal de Mickey », le club de plage est reconnu par la Fédération Nationale des Clubs de plage, garantissant ainsi expérience et professionnalisme (charte de qualité élaborée en collaboration avec le Ministère du Tourisme). Cette structure saisonnière de plein air propose aux enfants des activités ludiques et récréatives. C'est un espace de liberté sécurisé, un lieu de loisirs et de divertissement, de rencontres et d'échanges pour les familles et leurs enfants. Famille nombreuse, inscription à l'heure, à la semaine, la matinée, la journée, au club, au parc. Des tarifs attractifs sont proposés, permettant à chacun d'y trouver son bonheur

Au programme cet été :

- Activités sportives et ludiques encadrées du lundi au vendredi, avec l'ouverture complète du club de plage et la formation de 3 groupes distincts (3-5 ans, 5-7 ans, 8-12 ans) avec des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

- Activités libres le samedi et dimanche dans le cadre du parc à jeux - nouveauté 2010 : 3 trampolines, 1 tourniquet, 1 toboggan, 1 passerelle, des buts de foot, 1 nacelle, 1 mur d'escalade, 1 jeu de morpion géant.

Club de plage : de 9h30 à 12h15 et de 15h à 18h, du lundi au vendredi.

Parc à jeux : de 15h à 18h, le samedi et le dimanche

Sur la plage, face au Casino.

Inscriptions à l'Office de Tourisme ou sur place.



L'agenda de l'été

MERCREDI 23 JUIN

> Balade gourmande : Côté Mer, Côté Campagne
14h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

JEUDI 24 JUIN

> Balade nature : Falaises " Vaches Noires "
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENREDI 25 JUIN

> Visite guidée " Le premier Villers "
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant

SAMEDI 26 JUIN

> Grand tournoi de tarot - Association des Jeunes
Villersois
Salle panoramique du Casino

MARDI 29 JUIN

> Balade nature : Falaises " Vaches Noires "
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

SAMEDI 3 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires "
10h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET

> Inter-ligues Fireball/470 - Cercle Nautique de Villers (CNV)

DIMANCHE 4 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Dinosaures "
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de
> Concours de pétanque - Pétanque Club
Concours ouvert à tous, en doublette montée
Stade André Salesse - 10€ par équipe - Renseignements
auprès de Robert Grandjean au 06 42 61 08 22
> Concert de la Chorale d'Elbeuf
20h45 - Eglise Saint-Martin - Gratuit

LUNDI 5 JUILLET

> Balade nature : Falaises " Dinosaures "
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade dégustation
14h - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de
> Audiovisuel "Guillaume le Conquérant" - Villers anima-
tion et loisirs
18h - Cinéma du Casino - Gratuit
> Concert de "Ashville College"
Musiques de films et chansons pop
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT

> Le Calm (large gamme d'activités sportives et artistiques)
Stages : beach volley, tir à l'arc, tennis.
Activités à la carte : golf, gym d'entretien (douce et tonic),
tennis de table, Zap
Tournois amicaux : tennis, tennis de table, tir à l'arc, beach
volley tous les vendredis à 16h30 sur la plage.
A partir de 7 ans - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DU 5 JUILLET AU 28 AOÛT

> Club du Méridien (des activités ludiques et sportives de
qualité, des événements
réguliers...)
Ouverture complète du club de plage et formation de 3
groupes distincts (3-5 ans, 5-7 ans, 8-12 ans) avec activi-
tés adaptées à chaque tranche d'âge.
Parc à jeux : 3 trampolines, 1 tourniquet, 1 toboggan, 1
passerelle, des buts de foot, 1
9h30 à 12h15 et 15h à 18h - Sur la plage, face au Casino.
Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 6 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires "
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de
> Balade nature : Campagne et Colombages (arrêt
Mémorial)
13h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DU MARDI 6 JUILLET AU MARDI 31 AOÛT

> Tournois de bridge tous les mardis et jeudis - Villers
animation et loisirs
14h à 18h - Salle panoramique du Casino (sauf les 17 et 19
août, salle Bagot).

MERCREDI 7 JUILLET

> Balade nature : Falaises " Dinosaures ".
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Visite guidée " Villers, côté plage "
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant.

DU 7 AU 15 JUILLET

> Tournoi de tennis des jeunes - Tennis Club de Villers.

JEUDI 8 JUILLET

> Balade nature : Falaises Dinosaures "
14h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENREDI 9 JUILLET

> Balade nature : Traversée Villers-Houlgate
14h30 - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Ouverture du 22e Festival Sable Show avec " Skye " -
Pop et chanson française
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

SAMEDI 10 JUILLET

> Balade nature : Falaises " Vaches noires "
15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DIMANCHE 11 JUILLET

> Balade nature : Marais Faune Flore à 10h30.
> Balade nature : Falaises "Dinosaures" à 15h
4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme
> Guinguette du bord de mer
18h à 23h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit;

LUNDI 12 JUILLET

> Balade nature : Falaises " Dinosaures "
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Audiovisuels "Les vitraux de l'église Saint-Martin", "Au
Bois de mon cœur"
et "L'Obélisque de Paris" - Villers animation et loisirs
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

DU 12 AU 16 JUILLET

> Ateliers du Méridien " Jurassique Plage " - Avec Camille
de l'Office de Tourisme
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les
4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme.
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 13 JUILLET

> Balade nature : Falaises " Vaches Noires "
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Festival Sable Show "La Banda Jojo" - Fanfare festive
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.
> Feu d'artifice
22h30 : Retraite aux flambeaux avec La Banda Jojo -
Départ Place de la
23h : Feu d'artifice - Sur la plage, face au Casino.
23h30 : Bal public - Place de la Mairie.

MERCREDI 14 JUILLET

> Balade nature : Découverte du milieu marin
17h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Tournoi de volley ball - Villers animation et loisirs.
> Fête Nationale

JEUDI 15 JUILLET

> Balade dégustation
14h - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade nature : Falaises " Vaches Noires "
17h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Visite guidée " Vitraux de Villers "
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant.
> Projection photos " Les villes de France : Reims, Rennes,
Chartres, Dunkerque et
Port du Havre " - Par Jeannine Maurice (Villers Accueil)
17h - Cinéma du Casino - Gratuit.
> Scène ouverte aux jeunes talents
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

VENREDI 16 JUILLET

> Balade nature : Découverte du Marais à 10h30
> Balade nature : Falaises "Dinosaures" à 18h
4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme
> Festival Sable Show "Gullivan" - Chanson française
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

SAMEDI 17 JUILLET

> Balade gourmande : Campagne et Colombages (à la
journée)
10h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade nature nocturne : Falaises "Vaches Noires"
20h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Régate du Casino Groupe Tranchant - Cercle Nautique
de Villers (CNV)
> Vide-grenier de la rue Boucicaut
9h à 18h

DIMANCHE 18 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme
> Volley ball : Tournoi du Casino - Villers animation et
loisirs
> Concours de pétanque - Pétanque Club
Concours ouvert à tous, en doublette montée
Stade André Salesse - 10€ par équipe - Renseignements
auprès de Robert Grandjean au 06 42 61 08 22.
> Pique-nique géant
11h à 18h - Marais de Villers 2000 (plan d'eau)

LUNDI 19 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme
> Balade gourmande : Côté Mer, Côté Campagne
14h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Audiovisuel "Charles Koechlin à Villers" - Villers anima-
tion et loisirs
Nouveauté : lunettes fournies pour les images en 3D
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

DU 19 AU 23 JUILLET

> Ateliers du Méridien "Arts du cirque" - Avec Créa Arts
Vivants
Initiation à la boule américaine, au rola-rola, au fil de fer, à
la jonglerie, aux assiettes chinoises...
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les
4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme.
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

LUNDI 19 ET MARDI 20 JUILLET

> Tournoi de minigolf : classement individuel des meilleurs joueurs de juillet
Championnat avec possibilité d'effectuer plusieurs parties.
La meilleure partie sera retenue pour déterminer le classement général. Tous les joueurs seront récompensés : coupes, trophées et cadeaux
10h à 12h30 - Minigolf (à côté du Casino) - Un classement enfants de moins de 14 ans et un classement adulte.

MARDI 20 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Découverte florale - Avec le Service Espaces Verts de Villers-sur-Mer
14h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme (20 participants maximum) - Gratuit.
> Festival Sable Show "TuXedo et Mag" - Musique pop/rock --- Coup de Coeur
2009
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

MERCREDI 21 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires".
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade nature : Campagne et Colombages (arrê église)
13h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de
> Visite guidée "Le premier Villers"
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

DU 22 JUILLET AU 4 AOÛT

> Exposition "Aquarelles" - Par Bruno Caillé
Au Villare - Ouvert tous les jours, sauf mardi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h (dès 9h le samedi) - Accès libre.

JEUDI 22 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Promenade-visite "Les tapisseries de Bayeux" - Avec Dominique Rougeot (Villers animation et loisirs)
13h15 - Départ du bus devant la Mairie - 15€ par personne - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Scène ouverte aux jeunes talents
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

VENREDI 23 JUILLET

> Balade nature : Traversée Villers-Houlgate
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Festival Sable Show "Minister Magouille" - Délire rock
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

DU 23 JUILLET AU 2 AOÛT

> Tournoi de tennis des seniors (Tournoi de la ville) - Tennis Club de Villers.

SAMEDI 24 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Conférence paléontologique "Le Tertiaire du Pakistan : un Eldorado pour paléontologues" - Par Grégoire METAIS (Association paléontologique)
18h - Cinéma du Casino - 5€ adulte, 2,50€ enfant.

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUILLET

> Volley ball : Tournoi de la Ligue de Basse-Normandie.
> Skimboard School Tour
Sur la plage - Gratuit.

DIMANCHE 25 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Brocante - Comité de Jumelage
A partir de 8h - Jardin public, avenue de la Brigade Piron.

LUNDI 26 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Audiovisuel "Villers autrefois" - Villers animation et loisirs
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

DU 26 AU 30 JUILLET

> Ateliers du Méridien "Cerfs-volants"
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les 4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 27 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Festival Sable Show "Orchestre du Grand Consul" - Musiques festives de l'Est et du Sud
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

MERCREDI 28 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
16h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Visite guidée "Vitreaux de Villers"
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant

JEUDI 29 JUILLET

> Balade dégustation
14h - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de
> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
16h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Conférence "Liane de Pougy, courtisane de la Belle Epoque" - Par Jacques Marec
Le destin étonnant d'un personnage emblématique de la Belle Epoque, d'une beauté exceptionnelle qui a mené une carrière d'artiste de music-hall et séduit les hommes les plus illustres de France et d'Europe.
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.
> Scène ouverte aux jeunes talents
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

VENREDI 30 JUILLET

> Balade nature : Marais Faune Flore à 10h30
> Balade nature : Falaises "Dinosaures" à 17h30
4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Découverte florale - Avec le Service Espaces Verts de Villers-sur-Mer
14h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme (20 participants maximum) - Gratuit.
> Festival Sable Show "Hip Drop" - Musique soul/funk
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

SAMEDI 31 JUILLET

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Volley ball : Tournoi Robin - Villers animation et loisirs.
> Feux de l'été
20h à 1h - Sur la plage, face au Casino - Gratuit.

DIMANCHE 1ER AOÛT

> Balade gourmande : Campagne et Colombages (à la journée)
10h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Concours de pétanque - Pétanque Club
Concours ouvert à tous, en doublette montée
Stade André Salesse - 10€ par équipe - Renseignements auprès de Robert Grandjean au 06 42 61 08 22

LUNDI 2 AOÛT

> Balade nature : Marais Faune et Flore
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de
> Audiovisuel "Benjamin Franklin et Madame Brillon, de Passy à Villers" - Villers animation et loisirs
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

DU 2 AU 6 AOÛT

> Ateliers du Méridien "Jeux de plage - Préparation des Olympiades" - Avec Camille de l'Office de Tourisme
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les 4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 3 AOÛT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MERCREDI 4 AOÛT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Festival Sable Show "Noussondia" - Percussions africaines
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

MERCREDI 4 AOÛT

> Visite guidée "Villers, côté plage"
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant.

JEUDI 5 AOÛT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de
> Découverte florale - Avec le Service Espaces Verts de Villers-sur-Mer
14h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme (20 participants maximum) - Gratuit.
> Projection photo "La Turquie" - Par Jeannine Maurice
17h - Cinéma du Casino - Gratuit.
> Scène ouverte aux jeunes talents
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

VENREDI 6 AOÛT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade gourmande : Côté Mer, Côté Campagne
14h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Festival Sable Show "Oliv' et ses Noyaux" - Délire rock
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

SAMEDI 7 AOÛT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Volley ball : Tournoi du Moniteur - Villers animation et loisirs.
> Olympiades en famille
14h30 à 17h30 - Sur la plage - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Guinguette du bord de mer
18h à 23h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

DIMANCHE 8 AOÛT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Concours d'agilité
A l'ancien stade.
LUNDI 9 AOÛT
> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Audiovisuel "Charles Koechlin à Villers" - Villers animation et loisirs.
Nouveauté : lunettes fournies pour les images en 3D
18h - Cinéma du Casino - Gratuit

DU 9 AU 13 AOÛT

> Ateliers du Méridien "Arts du cirque" - Avec Créa Arts Vivants
Initiation à la boule américaine, au rola-rola, au fil de fer, à la jonglerie, aux assiettes chinoises et pratique de petites acrobaties.
14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les 4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme
4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

LUNDI 9 ET MARDI 10 AOÛT

> Tournoi de minigolf : classement individuel des meilleurs joueurs d'août.
Championnat avec possibilité d'effectuer plusieurs parties.
La meilleure partie sera retenue pour déterminer le classement général. Tous les joueurs seront récompensés : coupes, trophées et cadeaux.
10h à 12h30 - Minigolf (à côté du Casino) - Un classement enfants de moins de 14 ans et un classement adulte.

MARDI 10 AOÛT

> Balade nature : Traversée Villers-Houlgate
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Festival Sable Show "Poulpe again" - Rock'n'roll
21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

DU 10 AU 15 AOUT

> Exposition Villers Accueil

Au Villare - Ouvert tous les jours, sauf mardi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h (dès 9h le samedi) - Accès libre.

MERCREDI 11 AOUT

> Balade nature : Découverte du Marais à 10h30

> Balade nature : Découverte du milieu marin à 16h30

4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme

> Rallye automobile touristique "La vie de châteaux" - M. et Mme Witasse (Villers animation et loisirs).

Le 30ème rallye automobile touristique vous emmènera à travers la campagne normande. Guidé(e) par des indices, vous irez à la découverte de lieux insolites. Ce n'est pas une course de vitesse, mais une journée de jeux et d'énigmes. Chaque participant recevra un prix au cours d'un cocktail au Casino le samedi 14 août.

9h30 à 19h - 10€ par personne - Gratuit pour les moins de 10 ans - Inscriptions à l'Office de Tourisme à partir du 10 juillet.

> Visite guidée "Vitraux de Villers"

15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€ adulte et 2,50€ enfant.

> Atelier "Secrets du vitrail"

15h - 2,50€ - Inscriptions à l'Office de Tourisme - Réservé aux enfants de 8 à 12 ans (places limitées).

> Concert d'orgue - Par Catherine Gouillard

20h30 - Eglise St-Martin - Gratuit.

JEUDI 12 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"

17h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Promenade-visit "Les tapisseries de Bayeux" - Avec Dominique Rougeot (Villers animation et loisirs)

13h15 - Départ du bus devant la Mairie

15€ par personne - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Visite de l'orgue de l'église St-Martin - Avec Catherine Gouillard

A partir de 14h - Eglise St-Martin - Gratuit - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Conférence "L'affaire Steinheil, un procès retentissant à la Belle Epoque" - Par Jacques Marec. Le jeudi 16 février 1899, le président de la République Félix Faure meurt dans le salon bleu de l'Élysée après une étreinte amoureuse avec sa maîtresse Marguerite Steinheil. Quelques années plus tard, cette femme se trouve placée au centre d'une affaire judiciaire assez incroyable...

18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

> Scène ouverte aux jeunes talents

21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

VENDREDI 13 AOUT

> Balade nature : Campagne et Colombages (arrêt Mémorial) à 13h30.

> Balade nature : Falaises "Dinosaures" à 17h30.

4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme

> Festival Sable Show "Scène 80" - Tubes des années 80 --- Coup de Coeur

2009

21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

SAMEDI 14 AOUT

> Balade dégustation

14h - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Régate du Casino Groupe Tranchant - Cercle Nautique de Villers (CNV).

> Feu d'artifice

22h : Retraite aux flambeaux - Départ Place de la Mairie

22h30 : Feu d'artifice - Sur la plage, face au Casino

23h : Bal public - Parking Villers 2000

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AOUT

> Volley ball : Tournoi Calda - Villers animation et loisirs.

DIMANCHE 15 AOUT

> Balade nature : Marais Faune et Flore

10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscriptions à l'Office de

> Concours de pétanque - Pétanque Club

Concours ouvert à tous, en doublette montée

Stade André Salesses - 6€ par équipe - Renseignements

auprès de Robert Grandjean au 06 42 61 08 22.

LUNDI 16 AOUT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"

11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Rallye pédestre - M. Delcambre (Villers animation et loisirs)
Découverte de Villers à l'aide d'énigmes, d'astuces et de questions.

4€ adulte - 2,50€ enfant - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Ouverture du 20e Festival des Nouveaux Talents avec un double concert anniversaire Prix du public 1991 et Prix du public 2009.

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7 ans.

DU 16 AU 20 AOUT

> Ateliers du Méridien "Théâtre" - Avec En avant scène !

Découverte du théâtre à travers des jeux de rôle et des saynètes, puis représentation en fin de semaine.

14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les

4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme

4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 17 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"

10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.



> Festival des Nouveaux Talents : Duo flûte et harpe

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7

ans.

> Festival Sable Show "Weepers Circus" - Spectacle

jeunesse

21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

DU 17 AU 24 AOUT

> Tournoi de tennis des seniors (Tournoi du Casino) -

Tennis Club de Villers.

MERCREDI 18 AOUT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"

11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Découverte florale - Avec le Service Espaces Verts de Villers-sur-Mer

14h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme (20 participants maximum) - Gratuit.

> Visite guidée "Le premier Villers"

15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€

adulte et 2,50€ enfant

> A la découverte de l'Europe ! - Comité de Jumelage et Eurobus du Conseil Général

Calvados

15h à 17h30 - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

> Festival des Nouveaux Talents : Quatuor de musique

ancienne

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7 ans

JEUDI 19 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"

10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme;

> Balade gourmande : Côté Mer, Côté Campagne

14h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Festival des Nouveaux Talents : Quatuor de saxophones

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7 ans.

> Scène ouverte aux jeunes talents

21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit

VENDREDI 20 AOUT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"

14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Festival des Nouveaux Talents : Piano à 4 mains

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7 ans >> Festival Sable Show "A fond d'cale" - Rock festif

et traditionnel

21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit

DU 20 AOUT AU 12 SEPTEMBRE

> Exposition "Bangladesh" - Par Gregory Wait

Au Villare - Ouvert tous les jours, sauf mardi et dimanche,

de 10h à 12h et de 14h à 18h (dès 9h le samedi) - Accès

libre.

SAMEDI 21 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"

15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Volley ball : Tournoi Ets Les Bains - Villers animation et

loisirs.

> Festival des Nouveaux Talents : Ensemble Syntonia

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7

ans.

DIMANCHE 22 AOUT

> Balade nature : Découverte du Marais à 10h30

> Balade nature : Falaises "Dinosaures" à 15h30

4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Commémoration de la Libération de Villers avec la "San-

nervillaise" - Association des Anciens Combattants.

> Festival des Nouveaux Talents : Duo violon et guitare

"Cordes et âme"

18h - Salle panoramique du Casino - 7€ la place - 40€

l'abonnement 7 concerts - Gratuit pour les moins de 7 ans.

DU 23 AU 27 AOUT

> Ateliers du Méridien "Trésors de la plage" - Avec Camille

de l'Office de Tourisme

14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les

4 à 7 ans - Sur la plage, face à l'Office de Tourisme

4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Ateliers du Méridien "La ronde des tutus" - Avec la Com-

pagnie Chorégraphique François Mauduit

Initiation à la danse classique

14h30 à 16h pour les 8 à 12 ans - 16h15 à 17h30 pour les

4 à 7 ans - Salle Bagot

4,80€ la séance - 16€ les 4 séances - 20€ les 5 séances -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 24 AOUT

> Balade nature : Traversée Villers Houlgate

14h30 - Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Festival Sable Show "Secreto Cubano" - Salsa

21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit;

MERCREDI 25 AOUT

> Balade nature : Campagne et Colombages (arrêt église)

à 13h30

> Balade nature : Falaises "Dinosaures" à 16h.

4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

> Visite guidée "Vitraux de Villers"

15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€

adulte et 2,50€ enfant.

Villers animation et loisirs.

Inscriptions à l'Office de Tourisme.

JEUDI 26 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 27 AOUT

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
17h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DU 25 AU 27 AOUT

> 5ème Festival Danse sur le sable
20h30 - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit.

SAMEDI 28 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
17h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Feux de l'été
20h à 1h - Sur la plage, face au Casino - Gratuit;

DIMANCHE 29 AOUT

> Balade dégustation
13h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
18h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Concours de pétanque - Pétanque Club
Concours ouvert à tous, en doublette montée
Stade André Sallesse - 6€ par équipe - Renseignements
auprès de Robert Grandjean au 06 42 61 08 22.

LUNDI 30 AOUT

> Balade gourmande : Campagne et Colombages (à la
journée)
10h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
18h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Audiovisuel "Jules Verne à Villers" - Villers animation et
loisirs
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

MARDI 31 AOUT

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
9h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MERCREDI 1ER SEPTEMBRE

> Balade nature : Marais Faune et Flore
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

JEUDI 2 SEPTEMBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

> Balade nature : Campagne et Colombages (arrêté église)
13h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Visite guidée "Villers, côté plage"
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

> Balade nature : Découverte du Marais
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Brocante - Amicale du Personnel Communal
Centre-ville.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 7 SEPTEMBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

> Balade nature : Marais Faune et Flore
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de
> Volley ball : Tournoi de Menias, parrainé par l'A.I.F.V.B. -

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

> Critérium cycliste
13h30 à 17h30 - Avenue de la Brigade Piron - Inscriptions
auprès de M. Courieut.

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

> Balade dégustation
14h - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants - Ins-
criptions à l'Office de Tourisme.

JEUDI 16 SEPTEMBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

> Soirée contée "La très belle saga de Rollon le Viking,
fondateur de la Normandie"
Par Pierre Efratas
Aventure et destin, Histoire et histoires, saga et edda,
légende et poésie... Pierre Efratas raconte la destinée peu
commune du mystérieux Viking qui fonda la Normandie
en 911 à St Clair-sur-Epte. Une heure de dépaysement, de
rebonds et de rebondissements, rien que pour votre plaisir !
18h - Cinéma du Casino - Gratuit.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

> Journées du Patrimoine
Balade nature Falaises "Dinosaures" le 18, à 14h30
Balade nature Découverte du Marais le 19, à 10h30
Balade nature Falaises "Vaches Noires" le 19, à 14h30.
4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants - Inscr-
ptions à l'Office de Tourisme.
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE
> 6h VTT
10h à 16h.

L'Agenda de l'automne

MARDI 21 SEPTEMBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
15h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

> Balade nature : Campagne et Colombages (arrêté
Mémorial)
13h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.
> Balade gourmande : Randonnée Villers-Houlgate
10h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de tourisme

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

> Visite guidée "Vitreaux de Villers"
15h - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

> Balade gourmande : Randonnée Villers-Houlgate
10h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

> Régate de Ligue dérivés - Cercle Nautique de Villers
(CNV).

MARDI 28 SEPTEMBRE

> Balade gourmande : Côté Mer, Côté Campagne
14h30 - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 1ER OCTOBRE

> Visite guidée "Le premier Villers"
14h30 - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant.

SAMEDI 2 OCTOBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -

MERCREDI 6 OCTOBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
14h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 8 OCTOBRE

> Balade nature : Découverte du milieu marin
16h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

SAMEDI 9 OCTOBRE

> Balade dégustation
14h - 6,50€ adultes - 3€ de 3 à 18 ans et étudiants - Ins-
criptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 15 OCTOBRE

> Visite guidée "Vitreaux de Villers"
14h30 - Départ et inscription à l'Office de Tourisme - 5€
adulte et 2,50€ enfant.

SAMEDI 16 OCTOBRE

> Balade nature : Falaises "Vaches Noires"
10h30 - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DIMANCHE 17 OCTOBRE

> Balade nature : Falaises "Dinosaures"
11h - 4,80€ adultes - 2,50€ de 3 à 18 ans et étudiants -
Inscriptions à l'Office de Tourisme.

Le Cinéma

La pause rafraîchissante de votre été !

Avec plus de 4.000 spectateurs enregistrés au cours du premier semestre 2010, le cinéma du casino connaît un beau succès. Comme le nombre de séances a quasiment doublé, il est logique de constater une hausse de sa fréquentation de près de 30% et gageons que l'été sera dans cette continuité.

Envie d'un peu d'air frais, d'un coin d'ombre ? Rendez-vous au cinéma pour une halte après la plage ! Nous avons concocté une jolie programmation pour l'été avec des films d'animation, mais aussi des comédies familiales et des blockbusters. A l'affiche notamment : Toy Story 3, Shrek 4 - il était une fin, L'âge de raison, L'italien, Millénium 3, Je vous aime très beaucoup...

Les petits plus :

- Vente de glaces, confiseries et boissons sur place.

- Des tarifs intéressants à la fois pour les cinéphiles et les spectateurs d'un jour.

- Programme téléchargeable sur notre site Internet www.villers-sur-mer.fr dans la rubrique Espace Pro / Communiqués de presse.

Les nouveautés :

- Des rehausseurs sont à disposition sur simple demande en caisse, afin que les enfants profitent des films comme les grands.

- Le Cinéma du Casino est désormais référencé sur plusieurs sites consacrés au cinéma tels Allociné, L'internaute, Comme au cinéma. Retrouvez, en un clic, la programmation de votre cinéma, actualisée chaque semaine.

Le départ de Sophie Millet Dauré, Directrice générale de l'Office de Tourisme

C'est une décision mûrement réfléchie qui a conduit Sophie Millet Dauré à quitter ses fonctions qu'elle occupait à Villers, non sans un pincement au cœur, après 11 années passées dans la station.

Agée de 40 ans, mariée, deux enfants, la directrice générale a déjà un cursus impressionnant. Trilingue français, allemand et anglais, après un bac littéraire, elle enchaîne les diplômes : diplôme européen d'études supérieures en marketing international (à l'ICOGEST), Diplôme de conception et gestion de projets culturels et touristiques (à l'IESA). Elle choisit de se spécialiser dans la communication événementielle : faire connaître un lieu ou un produit à travers un événement médiatique et populaire.

Elle débute sa carrière à Paris, en 1994, dans des secteurs variés : VVF Villages vacances familles, la cité des sciences et de l'industrie et La Villette, puis devient chef de projet dans une maison d'éditions et ensuite chargée de mission au parc de la Villette.

Elle arrive à l'office de tourisme de Villers-sur-Mer en septembre 1998, chargée du développement d'actions de promotion : les séjours avantages et

le montage de séjours à thèmes. Avec l'association Villers An 2000, elle organise les festivités de l'an 2000, parrainées par Claude Lelouch. Les retombées médiatiques sont d'importance : articles dans la presse nationale et internationale, reportages TV (4 reportages sur TF1, plusieurs sur France 3, I TV en résidence le 31 décembre à Villers). A son actif elle possède le lancement de : la plus grande carte postale du monde (2000m2), réalisée par des enfants sur la plage, la fête de la coquille avec le thème du Québec, le jeu Jurassic sur mer.

En 2001 elle est promue directrice à Villers Animation. Elle élabore le programme annuel d'animations, est également directrice artistique, conçoit des événements, les monte et suit le budget, recherche des partenaires et s'occupe de la communication.

En 2004 elle devient directrice de l'animation et adjointe au directeur général de l'office de tourisme. Parmi les grands événements auxquels elle participe (tant à la conception qu'à la mise en place) on peut citer, notamment : les concerts de Sheila, Gold, Dave, le Guide des animations, l'Atelier des chefs et l'Atelier des P'tits chefs.

Depuis 2008 Sophie Millet Dauré était directrice générale de l'office de

tourisme, à la tête d'une équipe de 12 personnes avec une mission de coordination générale, stratégie touristique et d'animation, plan d'action et suivi, préparation des comités de direction (6 par an), suivi administratif et gestion budget, entre autres.

"Il est difficile de faire le choix de quitter mes fonctions, car entre Villers et moi c'est une histoire d'amour. Je marche au coup de cœur et je l'ai eu pour cette station, ses habitants, mon équipe. Je suis quelqu'un de fidèle. " Alors pourquoi ce choix ? " J'ai 40 ans, c'est un âge qui constitue un tournant dans la vie, c'est une envie de se lancer dans de nouveaux défis, des changements. C'est une belle opportunité. L'occasion s'est présentée à moi de diriger l'office de tourisme de Trouville."

Sophie Millet Dauré commence une nouvelle histoire d'amour avec une ville à laquelle elle compte apporter son savoir, son expérience.

Lors d'un pot donné, à l'occasion de son départ, au Villare, le 18 mai dernier, Gérard Vauclin, le Maire a évoqué sa carrière villersoise en des termes chaleureux, avant de lui remettre, au nom de la Municipalité fleurs et cadeaux, notamment une jolie aquarelle.



Gérard Vauclin, accompagné de Patricia Forin, Adjointe au Maire, remet à Sophie Millet-Dauré une aquarelle.

État civil

Naissance

Paul BLAVETTE, né le 19 mai 2010

Décès

Madame Jacqueline CARDON, décédée le 06 janvier 2010

Monsieur Marc MARQUEZ, décédé le 12 avril 2010

Monsieur Alexandre CRICHTON, décédé le 20 avril 2010

Monsieur Franck GOAPPER, décédé le 10 mai 2010

Monsieur Jean BERTRAND, décédé le 11 mai 2010

Monsieur Manuel GOUVEIA CERQUEIRA, décédé le 14 mai 2010

Madame Germaine QUETEL, décédée le 21 mai 2010

Monsieur Gilbert HOUILLE, décédé le 23 mai 2010

Madame Lucienne BAJARD, décédée le 25 mai 2010

Mariages

Monsieur Franck MARLETTI et Mademoiselle Cindy LELIEVRE, le 24 avril 2010

Monsieur Jacques BARTHE et Madame Isabelle DESVAUX, le 22 mai 2010

Monsieur Adrien MATT et Mademoiselle Virginie LAURES, le 29 mai 2010

Scène Ouverte aux Jeunes Talents

Du 15 Juillet au 19 août

Tremplin musical avec six concerts en plein air de groupes amateurs locaux.

De jeunes musiciens amateurs calvadosiens (16 à 25 ans) investissent la scène traditionnellement réservée au Festival Sable Show pour partager leur passion avec le public estival, dans un cadre idyllique.

Premières armes sur la scène et en public pour des formations prometteuses.

Cette "Villers Academy" augure de jolis moments d'émotion avec qui sait, peut-être une révélation à l'horizon ?

Tous les jeudis - 21h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit

Vous souhaitez participer ? Renseignements à l'Office de Tourisme : 02 31 87 01 18

Skimboard School Tour

Samedi 24 et dimanche 25 juillet

De la glisse sur le ressac des vagues pour un maximum de sensations et de spectacle !

Le principe du skimboard : glisser sur le ressac des vagues à l'aide d'une planche de bois tout en réalisant des figures.

- Découverte du skimboard avec un animateur : initiation du public dans une ambiance ludique et décontractée avec mise à disposition de 30 planches
- Démonstration de skimboard par des champions de classe nationale
- Démonstration de Winch Skim (un treuil mécanique mobile tracte le skimboarder sur le bord du rivage), animations autour du cerf-volant, du weezboard, de l'indoboard et du E-skate.

Sur la plage - Gratuit

Olympiades en famille

Samedi 7 août

Villers, station familiale par excellence !

Grande kermesse familiale par équipe de 3 personnes (1 adulte et 2 enfants) avec des jeux sur le sable (course en sac, relais, jeux de précision, d'équilibre...).

14h30 à 17h30 - Sur la plage - Inscriptions à l'Office de Tourisme

